

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 215

MONTREAL, LE LUNDI 22 SEPTEMBRE 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Panne de balises éthiques

À la crise globale du long métrage (surtout francophone) vidé de ses forces vitales (et de son inspiration) au profit du petit écran, répond la crise d'une institution appelée Téléfilm Canada.

La semaine dernière, *Le Devoir* rendait compte d'une étude encore inédite commandée par Téléfilm sur ses politiques du long métrage. Son auteur, Michel Houle, après un examen serré de la question, invitait l'organisme à un vrai changement de cap. Quand un même rapport montre du doigt l'insuffisance globale du financement, des budgets non compétitifs, des carences graves de mise en marché, le favoritisme des politiques d'aide à la distribution, c'est qu'il y a quelque chose de pourri au royaume institutionnel.

Si la SODEC — succédant à l'impopulaire SOGIC, si décriée par le milieu — a pu ces dernières années, sur le versant provincial, se refaire une vertu en nettoyant ses rouages, Téléfilm perdait de son côté du terrain et offre aujourd'hui l'image nébuleuse d'une boîte en panne de balises éthiques.

Le rapport Houle vient secouer l'organisme après que celui-ci a reçu des boulets de toutes parts dans sa coque. Le 19 août dernier, l'émission *Le Dépanneur*, à la radio FM de Radio Canada, consacrait son temps d'antenne à dénoncer les méthodes d'évaluation de l'institution fédérale dans sa politique de longs métrages. L'émission déplorait que des considérations financières et des analyses légales viennent concurrencer les critères de qualité dans le choix des scénarios retenus, que le spectre de conflits d'intérêt flotte au-dessus de la tête des lecteurs externes appelés à se prononcer sur des projets en rivalité avec les leurs.

Pour mieux noircir le blason terni de Téléfilm, s'inscrit en amont l'affaire Falardeau, plaie purulente qui n'en finit plus de suinter.

Cela fait un an que cette saga Falardeau rebondit, un an que le public suit en feuilleton les rebondissements d'un scénario débouté par Téléfilm, mais défendu côté sud par des supporters enthousiastes. L'organisme fédéral a toujours nié que des facteurs politiques étaient à l'origine de son refus de financement, même quand tant de voix se levaient pour hurler le contraire. Cette même émission, *Le Dépanneur*, après avoir mis la main sur les rapports des comités de lecture du scénario de *15 février 1839*, relevait quelques perles. Ainsi, un lecteur avait vu dans le scénario de Falardeau «un pamphlet contre l'ennemi anglais»; un autre, «le discours primaire d'un défenseur du OUI». Pas politiques, ces fins de non-recevoir servies au cinéaste d'Octobre? Difficile de prêter encore foi aux vertueuses dénégations de Téléfilm.

L'organisme avait déjà accumulé ces dernières années jusqu'à plus soif les erreurs de jugement dans le choix des longs métrages francophones qu'il finance, où demi-échecs ont succédé à échecs tout court, au mieux à quelques trop rares succès d'estime. Désormais, c'est son intégrité qu'on interroge. Voici la parole de ses représentants mise en doute, les conflits d'intérêts des membres des comités de lecture montrés du doigt, les politiques du Fonds d'aide à la distribution du long métrage favorisant les grosses entreprises de diffusion au détriment des petites révélées au grand jour.

Le rapport Houle met en lumière l'absence totale de cohérence d'une institution d'Etat qui finance la production de films, mais en les soutenant du bout des dents (avec moins de 6% du budget) à l'heure de leur mise en marché. Il braque ses projecteurs sur un organisme en mal de transparence, de codes. C'est une boîte de Pandore qu'ouvre ce document. À la direction de l'organisme, on précise que le fait que l'étude de Michel Houle constitue une commande maison témoigne après tout d'un désir manifeste de corriger le tir. Mais Téléfilm ne s'attendait guère de toute évidence à se faire malmener à ce point.

Pas plus qu'il ne devait s'attendre à ce que les conclusions du rapport Houle aillent en sens inverse de ses politiques récentes. Tant Téléfilm que la SODEC ont mis dernièrement l'accent sur le soutien d'un nombre accru de films à petits budgets. Or, Michel Houle démontre, chiffres à l'appui, qu'il existe (sauf exception) une corrélation directe entre les budgets de production des films et leur succès en salles, qu'abaissent les coûts moyens de production équivalent, peu ou prou, à couler le cinéma national. Le document recommande de faire moins de longs métrages, mais de les soutenir davantage, à tous les maillons de la chaîne, de la production à la mise en marché.

Tant de rapports sur tant d'institutions se sont empoussiérés au fil des ans sur les tablettes. Quel sort subira celui-ci en sortant à l'automne flanqué d'un document synthèse avec les réactions du milieu? Le plan d'action de Téléfilm reflétera-t-il ses conclusions? C'est, pour le moment, l'institution fédérale semble acculée au pied du mur.

Téléfilm doit se repositionner, et vite. Il y a de son image de marque mais aussi de l'avenir du long métrage, de moins en moins concurrentiel face à son rival du petit écran. Bien sûr, au delà des carences institutionnelles, le cinéma québécois (qui traîne de la patte par les temps qui courent face aux œuvres canadiennes-anglaises) se cherche, et ses scénarios en mal d'un genre défini en témoignent. Mais la cohérence, la transparence et l'intégrité sont d'autant plus indispensables en temps de crise. Sinon, c'est la débâcle. De là à se dire que la crédibilité de Téléfilm se joue cet automne...

**L'ENTREVUE**

**Ginette Laurin**  
et les chemins du corps,  
page B 1



**LE MONDE**

**L'opposition de droite**  
l'emporte en Pologne,  
page A 7

**LES ACTUALITÉS**



**Un directeur général**  
à l'Hôtel de Ville,  
page A 2

## Vers une offensive souverainiste

### Difficile de concilier sécession et démocratie, dit Stéphane Dion

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les souverainistes reconnaissent avoir laissé aux fédéralistes trop de terrain au cours des derniers mois, et c'est ce qui explique, selon eux, le résultat de sondages récents, qui les incite à reprendre l'offensive.

Le Bloc québécois a d'ailleurs proposé à cette fin, samedi, à l'occasion de son conseil général, la tenue d'ici à un an d'un événement d'envergure nationale, sorte d'états généraux de la souveraineté, pour remobiliser le mouvement et rafraîchir l'argumentation souverainiste.

Si les sondages publiés ce week-end renforcent, chez les souverainistes, le sentiment qu'ils doivent mieux défendre leur option, les mêmes données font dire au contraire au ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, que les souverainistes font fausse route et qu'ils auront «de profondes difficultés à concilier sécession et démocratie».

Les résultats de deux sondages ont été publiés ce week-end. Celui réalisé par Sondagem et publié par *Le Devoir* indique que 54% des Québécois estiment que l'accord d'Otawa sera nécessaire pour que le Québec accède à la souveraineté. Le même coup de sonde indique toutefois que

40% des Québécois pensent que la Cour suprême du Canada ne rendra pas un jugement impartial sur la légalité d'une déclaration unilatérale de souveraineté par le Québec faite à la suite d'un référendum.

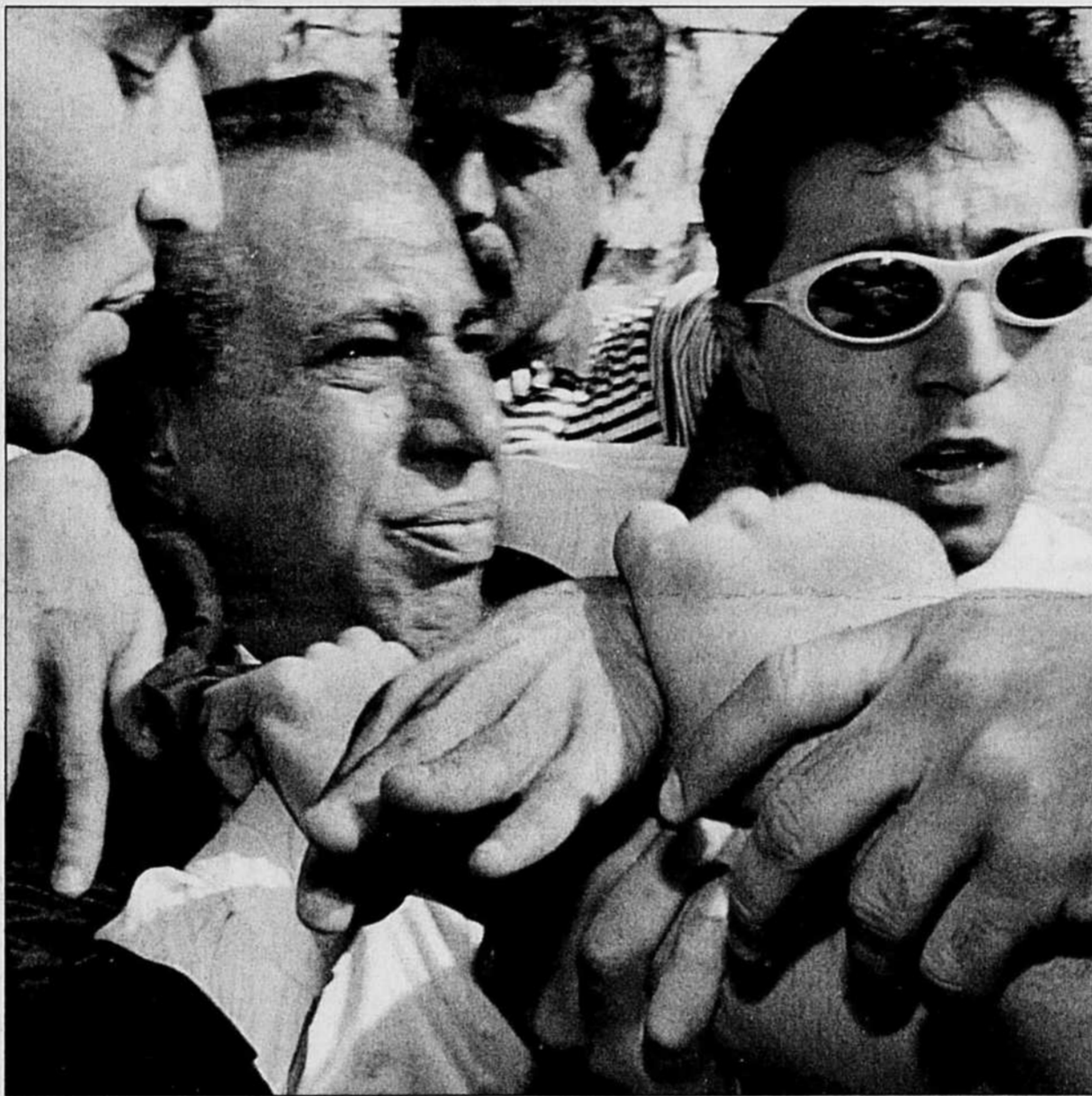
Celui réalisé par SOM et publié par *Le Soleil* montre que 47% des répondants préfèrent «le fédéralisme renouvelé se

VOIR PAGE A 10: OFFENSIVE

Lire aussi en page A 3

■ Un premier groupe anglo-canadien contre la Déclaration de Calgary

## Jeu de mains

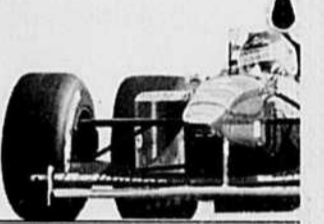


RULA HALAWANI REUTERS

Foad Hadieh a été stoppé par la police israélienne hier lors d'une brève confrontation quand il a tenté de rentrer dans sa maison de Ras al-Amoud, à Jérusalem-Est, appuyé par un groupe de Palestiniens. L'édifice a été pris en charge par des colons juifs la semaine dernière dans la section arabe de Jérusalem-Est, mais ce résident disait hier que les colons juifs sont des squatters. En Cisjordanie, à Assira al-Chamaliya, près de Naplouse, l'armée israélienne a aussi arrêté des douzaines de Palestiniens dans une opération lancée dans un village soupçonné d'abriter des membres du Mouvement de la Résistance islamique Hamas.

**LES SPORTS**

**Villeneuve à un point de Schumacher**



■ À lire, page B 5

## Ménage à cinq

*Le Canada verra son image de nation éclatée se refléter à la Chambre des communes*

JEAN DION  
LE DEVOIR

Là où il y en avait pour trois, il faudra désormais qu'il y en ait pour cinq. Pour la première fois de son histoire, le Canada verra, à compter de cette semaine, son image de nation éclatée se refléter à la Chambre des communes avec l'entrée de cinq partis politiques officiellement reconnus, autant de visions sociales et économiques, autant d'assises régionales, autant d'approches à l'égard de l'avenir même du pays qui se mesureront.

La 36<sup>e</sup> législature du Parlement s'ouvre aujourd'hui avec l'élection d'un président — qui n'aura certes pas la tâche aisée —, suivie mardi d'un discours du Trône amorçant le deuxième mandat Chrétien et mercredi du début des travaux proprement dits et de la première période de questions. Les élections du 2 juin dernier ont donné 155 sièges au Parti libéral, 60 au Parti réformiste, 44 au Bloc québécois, 21 au Nouveau Parti démocratique et 20 au Parti conservateur; un député est indépendant.

Mais c'est surtout le fractionnement régional du vote qui a donné à la Chambre ce visage. Les Maritimes, touchées de plein fouet par la réforme de l'assurance-chômage, se sont tournées vers l'opposition et ont contribué pour une bonne part à la résurrection des néo-démocrates et



Jean Chrétien

VOIR PAGE A 10: CANADA

## L'euro à fond la caisse!

### Le climat de la monnaie européenne est soudain au beau fixe. Effet médiatique ou conséquence de la reprise économique?

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

«**D**u travail plutôt que des euros.» Voilà le genre de slogans qui tapissaient il n'y a pas si longtemps les murs des grandes villes françaises et allemandes. Ces affiches n'ont pas toutes disparu, mais en cette rentrée d'automne, les Européens semblent soudain réaliser que la monnaie européenne est à leurs portes. Car contrairement à ce que l'on imagine, l'euro, ce n'est pas pour le prochain millénaire, aux environs de l'an 2000, mais bien pour dans six mois!

Bien sûr, personne ne tiendra de pièces sonnantes et rébuchantes entre ses doigts avant 2002. Mais dans à peine six mois, en avril, le Conseil européen désignera les pays qui pourront participer à l'union monétaire. Les ministres viennent d'annoncer qu'ils fixeront en même temps la parité entre les monnaies participantes, un geste au dé-

part prévu à la fin de 1998.

«Le Conseil européen vient d'indiquer sa détermination à respecter les échéances de l'euro et même à les devancer», explique Jacques Le Cacheux, membre de l'Observatoire français des conjonctures économiques. Mesure technique, la fixation plus rapide que prévue des parités avait été suggérée par le Center for Economic and Policy Research, un organisme qui fait autorité en la matière. Elle est destinée à éviter la spéculation entre le moment où seront désignés les pays membres et l'entrée en scène de l'euro, le 1er janvier 1999.

Pour Jacques Le Cacheux, spécialiste de la monnaie européenne, les membres de l'Union «souhaitent profiter de la reprise économique actuelle pour marquer le pas». Cette embellie a d'ailleurs permis à la plupart des monnaies «de revenir à leur cours pivot fixé en 1987».

Changement de conjoncture, changement de discours. Il y a à peine quelques mois, on n'entendait en France qu'atermoiements et récriminations. Les demandes de report se multipliaient, et même Lionel Jospin, candidat socialiste aujourd'hui premier ministre, avait laissé entendre qu'il soutenait l'euro, mais pas à n'importe quel prix.

À peine quelques mois plus tard, il semble que l'euro ne soit plus pour les dirigeants français qu'une question de temps. Revirement réel ou simple stratégie destinée à rassurer les in-

VOIR PAGE A 10: EURO

## Le triomphe de la pensée

40 000 visiteurs en cinq jours au Salon du livre de Québec

RÉMY CHAREST  
CORRESPONDANT À QUÉBEC

On aura pensé et rêvé à souhait, au Salon du livre de Québec, comme le suggérait le slogan de l'événement. Doublé de la Foire internationale du livre de sciences humaines et sociales, le Salon aura accueilli, selon les estimations données en fin d'après-midi hier, quelque 40 000 visiteurs en cinq jours, et ce malgré qu'il ait vu sa clientèle jeunesse tomber de 5000 entrées, le Salon ayant été présenté un peu trop tôt en saison pour les sorties scolaires.

En comparaison, le Salon de 1996 avait compté sur 42 500 entrées, dont 10 000 entrées scolaires, et ce dans la période un peu plus favorable du début d'octobre, la rentrée littéraire étant alors complètement enclenchée — cette année, les éditeurs et leurs imprimeurs ont souvent dû travailler d'arrache-pied pour que leurs premiers titres soient livrés à temps.

Avec ses 11 400 visiteurs, la journée de samedi a même marqué un record historique. Au total, les entrées grand public ont augmenté de presque 10%, annonçant encore des lendemains qui chantent — qui lisent? — pour les organisateurs de l'événement.

VOIR PAGE A 10: SALON

**LES ACTUALITÉS**

## Création du Forum parlementaire des Amériques

■ À lire, page A 3

**MÉTÉO**

Montréal Ciel variable.  
Max: 16 Min: 9  
Québec Ciel variable.  
Max: 14 Min: 8

Détails, page B 6

**INDEX**

Agenda ..... B 7  
Annonces ..... B 5  
Avis publics ..... A 6  
Culture ..... B 8  
Économie ..... B 2  
Éditorial ..... A 8  
Entrevue ..... B 1  
Le monde ..... A 7  
Les sports ..... B 5  
Mots croisés ..... B 5  
Religion ..... B 6  
Télévision ..... B 7

www.ledevoir.com



# • LES ACTUALITÉS •

Un poste réclamé depuis longtemps par l'opposition

## Un directeur général à l'Hôtel de Ville

Après deux mois de recherche, l'administration Bourque a choisi Gérard Divay

Après les pressions venues de toutes parts, l'administration Bourque passe finalement aux actes en se dotant d'un directeur général. Mais des questions demeurent en suspens quant à l'emprise réelle qu'aura le nouvel élu pour faire le ménage dans les finances de la Ville de Montréal.

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le comité exécutif de la Ville de Montréal entend recommander aujourd'hui au conseil municipal l'embauche de l'actuel directeur de la CUM, Gérard Divay, à titre de directeur général de la Ville, un poste réclamé depuis des lustres par l'opposition et souhaité par Québec pour remettre de l'ordre dans la gestion chaotique de l'administration Bourque.

Après deux mois de recherche et des tentatives infructueuses auprès d'autres candidats, Pierre Bourque a finalement réussi à s'attirer les services de M. Divay, actuellement directeur général de la Communauté urbaine de Montréal.

Face aux déboires politiques et administratifs vécus à la Ville de Montréal, le ministre des Affaires municipales, Remy Trudel, avait fait de l'embauche d'un directeur général l'une de ses recommandations les plus pressantes auprès du maire Bourque, parallèlement aux négociations en cours sur le pacte fiscal d'hiver dernier.

Le poste de secrétaire général, éliminé par le nouveau

maire de Montréal peu de temps après son élection en 1994 pour des raisons idéologiques, est considéré depuis plusieurs mois par Québec comme l'un des moyens prioritaires pour donner un sérieux coup de barre dans la gestion des affaires municipales de la métropole.

En juin dernier, en commission parlementaire à Québec, le premier magistrat de la Ville devait donc réclamer à nouveau une modification à la Charte de la Ville de Montréal pour réintroduire en bonne et due forme la fonction de plus haut fonctionnaire municipal. Historiquement, le directeur général est appelé à coordonner la préparation du budget, du programme triennal d'immobilisations, à superviser l'ensemble des ressources humaines et financières de l'appareil municipal et à coordonner les directeurs des 22 services municipaux.

Sous le règne Doré, Pierre Lefrançois avait agi à titre de secrétaire général, avant de laisser la place à Louis Rouquet, qui occupa cette fonction environ six mois avant son abolition par Pierre Bourque.

Dans un communiqué émis vendredi soir, le comité exécutif de la Ville de Montréal annonce son intention de présenter dès aujourd'hui à l'assemblée du conseil une recommandation à l'effet d'embaucher M. Divay. « À ce stade-ci de l'avancement de la réforme administrative de l'appareil municipal, il nous paraît tout indiqué d'embaucher une personne de la qualité de M. Divay pour coordonner le travail des directeurs de service de la Ville de Montréal. Les élus pourront ainsi consacrer davantage de temps à leur rôle décisionnel », a fait valoir le maire.

D'ores et déjà, l'opposition s'interroge sur les réels pouvoirs qui seront dévolus au nouveau directeur de la

Ville et sur la durée de son contrat. Au moment où la popularité de Pierre Bourque est à son plus bas niveau et où des élections s'annoncent dans 14 mois, le RCM jugerait abusif l'octroi à ce nouveau directeur général d'un contrat à long terme.

« On a toujours pensé que c'était une erreur que d'abolir le poste de secrétaire général. Mais ce que l'on espère, dans le contexte politique actuel, où l'administration est minoritaire au conseil, c'est qu'il s'agisse d'un contrat à court terme », a défendu hier Pierre Lemay, directeur général du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

Plus tôt cet été, les espoirs de Pierre Bourque de recruter le directeur de la Société de transport de la Rivière-Sud (STRSM), Pierre Vandellac, avaient tourné à vide. Selon l'opposition, ce dernier aurait jugé que le contrat était dénué de pouvoirs réels pour veiller à la santé financière de l'administration municipale.

Par ailleurs, la Ville rappelle dans son communiqué que M. Divay fut aussi directeur du service de la Planification du territoire à la CUM de septembre 1989 à août 1994. Auparavant, ce dernier avait assumé plusieurs postes de sous-ministre adjoint au sein du gouvernement du Québec. Il fut notamment sous-ministre adjoint à la planification du ministère de l'Environnement de 1984 à 1989, et sous-ministre adjoint au ministère de l'Habitat et de la Protection du consommateur, d'avril 1982 à avril 1984.

Chercheur à l'INRS Urbanisation au début de sa carrière en 1972, M. Divay détient un doctorat en sciences sociales de l'Université Laval, et une maîtrise en sociologie économique à la Sorbonne.

E N B R E F

### Accréditation rejetée

(Le Devoir) — Les sous-distributeurs du réseau de camions du journal *Le Devoir* et du *Journal de Montréal* ont décidé de faire appel de la décision du commissaire du travail qui a rejeté la demande en accréditation déposée par le syndicat en 1994. Cet appel relancera le débat sur le droit à la syndicalisation de salariés considérés comme des travailleurs autonomes. Dans sa décision, le commissaire avait rejeté la demande présentée par les sous-distributeurs parce qu'il considérait ces derniers comme des travailleurs autonomes, gérant seuls leur entreprise, et non comme des salariés au sens du Code du travail. Le syndicat FTQ, qui regroupe déjà les électriciens, les mécaniciens et les pressiers du *Journal de Montréal*, soutient que les sous-distributeurs travaillent dans des conditions identiques et de façon exclusive pour les Messageries Dynamiques (Québec) et, à ce titre, sont dans les faits des salariés comme les autres.

### Vol à Bécancour

Bécancour (PC) — Un vol qualifié a été commis vers trois heures, durant la nuit de samedi à hier, dans le parc industriel de Bécancour, en Mauricie, alors que quatre individus armés et masqués ont dérobé un camion semi-remorque de la compagnie Bécancour Express, chargé d'aluminium. Les malfaiteurs ont passé les menottes au gardien de sécurité de l'entreprise et l'ont bâillonné. L'homme a cependant réussi à se défaire de ses liens vers cinq heures hier matin pour ensuite alerter les policiers, soit deux heures après le méfait. On ignore la valeur de la marchandise volée.

### Radio privée dans une prison

Bucarest (AFP) — La direction de la prison roumaine de Bacau (nord-est) a autorisé un assassin condamné à la prison à vie et un journaliste détenu pour corruption à lancer une radio privée dans cet établissement, a annoncé hier l'agence roumaine Rompres. C'est le frère de l'assassin, Laurentiu Luca, un homme de 27 ans résidant aux États-Unis, qui soutient financièrement ce projet. L'homme d'affaires américain a déjà débloqué quelque 20 000 \$, alors que l'investissement total sera de 50 000 \$. La documentation technique, qui sera soumise prochainement au Conseil national de l'audiovisuel, a été préparée par un journaliste, George Partica, emprisonné en janvier dernier pour avoir reçu des pots-de-vin. Le commandant du pénitencier de Bacau soutient cette démarche, estimant que la radio « est utile dans la rééducation des détenus ».

### Propre, propre, l'Italie

Rome (AFP) — Quelque 400 000 personnes ont participé hier dans toute l'Italie au nettoyage de leur pays dans le cadre de l'opération internationale «Clean up the world» (Nettoyer le monde), a indiqué le ministre italien de l'Environnement, Edo Ronchi. La Legambiente, une association de défense de l'environnement, a organisé, pour la quatrième année consécutive, cette manifestation qui a eu du succès particulièrement dans le nord, en Lombardie, où 60 000 volontaires, dont 7000 à Milan, ont passé leur journée à ramasser des ordures. En tout, 1300 communes ont adhéré à l'opération propre. « Une participation aussi importante de jeunes démontre qu'en Italie il y a ceux qui salissent mais aussi ceux qui veulent nettoyer, et que les jeunes ont de plus en plus conscience des problèmes d'environnement », a estimé Edo Ronchi à Rome au cours d'une rencontre pour conclure cette journée en faveur de la propre. Le maire de Rome Francesco Rutelli, qui fait partie des Verts italiens, a estimé que cette manifestation servait à « rappeler aux institutions qu'elles doivent être plus attentives à l'hygiène des villes, et aux citoyens qu'ils doivent la maintenir ».

### Dolly va fonder une famille

Londres (AFP) — Les scientifiques qui ont donné naissance à la brebis Dolly, premier clone d'un animal adulte, sont à la recherche d'un bélier de sa race pour lui donner une descendance, rapporte aujourd'hui le *Times*. L'institut Roslin d'Édimbourg n'a pas encore décidé s'il laissera Dolly s'accoupler naturellement ou s'il procédera à une insémination artificielle et pour cela l'a soumise à des tests de fertilité, tout en étant convaincu qu'elle pourra avoir naturellement de petits agneaux. Avant de pouvoir mettre bas, Dolly devra maigrir considérablement. En raison du nombre de personnes qui lui apportent à manger quand elles lui rendent visite, elle a atteint le respectable poids de 45 kilos, explique le *Times*.

### Hélicoptère contre bouchon

Rio de Janeiro (AFP) — Pour fuir embouteillages et risques d'enlèvement, de plus en plus d'industriels, banquiers, artistes et joueurs de football ont recours à l'hélicoptère comme moyen de transport, a indiqué hier le responsable d'une compagnie de taxis aériens de Rio, Ricardo Assad. De nouvelles lignes régulières ont surgi à Rio, reliant le quartier de Barra da Tijuca (ouest de l'agglomération) au centre-ville. Ce trajet de près de 30 km peut prendre plus d'une heure en voiture en raison des embouteillages. En hélicoptère, il ne dépasse pas dix minutes. Pour le trajet Barra-centre-ville, M. Assad demande 15 000 \$ par mois pour cinq personnes, ce qui revient à 150 \$ par jour, par personne. « Ceci était impensable il y a dix ans », a-t-il souligné. Selon lui, certains industriels paient 450 \$ pour avoir le privilège d'être seuls dans l'appareil. Selon des statistiques du département de l'Aviation civile (DAC) diffusées hier, en trois ans et demi le nombre d'hélicoptères enregistrés auprès de cet organisme a augmenté de 40 %, passant de 413 appareils en décembre 1993 à 574 en mai de cette année.

### Le Reichstag nouveau

Berlin (Reuter) — Des milliers de Berlinoises curieuses ont pu entrevoir pour la première fois hier le Reichstag, siège de l'ancien et futur Parlement allemand, actuellement rénové après des années de décrépitude. Les responsables de la reconstruction ont autorisé 100 000 visiteurs à passer derrière les échafaudages pour découvrir le bâtiment dans lequel se réunira la Chambre basse à partir de 1999. Jeudi, la nouvelle coupole a été posée sous les yeux de certains hommes politiques et de l'architecte chargé de la rénovation, sir Norman Foster. Détruit en 1933 lors d'un incendie controversé, quelques semaines après l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler, le Reichstag a été réduit à l'état de ruines par les bombardements alliés de la Seconde Guerre mondiale. Situé à deux pas de la Porte de Brandebourg, coincé derrière le mur de Berlin pendant les années de guerre froide, le bâtiment, imposant de par ses colonnades, fut un haut lieu de la réunification, en 1990, utilisé alors comme le symbole de l'unité des Allemands au cœur de leur capitale retrouvée. En 1995, l'artiste bulgare Christo, spécialiste des emballages spectaculaires, et Jeanne Claude avaient fait disparaître le Reichstag sous d'immenses toiles argentées, gainées de corde bleue, transformant le haut lieu historique en œuvre d'art éphémère. La rénovation devrait coûter environ 600 millions de marks.

Président de la Chambre des communes

## Parent pourrait être écarté de son siège

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'élection du président de la Chambre des communes, aujourd'hui à Ottawa, pourrait donner lieu à une première dans l'histoire parlementaire: le président sortant, Gilbert Parent, pourrait devenir le premier à être écarté de son siège.

Mais bien que plusieurs aient critiqué la performance de M. Parent au dernier Parlement, peu de gens iraient jusqu'à prédire qu'il ne sera pas réélu à son poste, qui est assorti d'un salaire de 149 000 \$. Il est le mieux placé, a affirmé un député qui a préféré garder l'anonymat.

Deux libéraux, Roger Gallaway et Clifford Lincoln, ainsi que l'indépendant John Nunziata aspirent à le remplacer, mais plusieurs députés ne prendront connaissance de la liste complète des candidats qu'au moment de commencer à voter, ce matin. Les noms de la totalité des 301 députés apparaissent automatiquement sur les bulletins de vote, à moins qu'ils ne demandent au greffier des Communes de rayer leur nom de la liste. Il faut souvent plusieurs heures, et de nombreux tours de scrutin, avant qu'un candidat obtienne une majorité de votes. Après chaque tour, le nom du candidat ayant récolté le moins de suffrages est éliminé de la liste.

M. Parent, qui représente la circonscription ontarienne de Welland-St. Catharines-Thorold, avait été élu après six tours de scrutin étalés sur sept longues heures en janvier 1994.

La plupart des députés le jugent compétent, mais il a suscité de la frustration chez certains députés d'arrière-ban. « Je trouve sa vision des femmes dé-

passée et déplaisante », a commenté un autre député.

M. Gallaway, originaire de Sarnia, également en Ontario, a promis de ne pas se laisser bousculer par les ministres ou le cabinet du premier ministre. Il souhaite que le prochain président soit plus ouvert et il autoriserait un examen plus poussé du budget annuel de 127 millions de la Chambre des communes, budget qui relève du président. M. Lincoln, un Montréalais qui est en son deuxième mandat comme député de Lac-Saint-Louis, dans l'ouest de l'île, est respecté. Mais l'ex-ministre dans le cabinet de Robert Bourassa, qui a démissionné en 1989 pour protester contre la loi limitant l'affichage en anglais, n'aura peut-être pas l'appui du Bloc. M. Lincoln prône le retour de l'harmonie et d'un certain décorum à la Chambre, afin de restaurer la confiance « de ceux qui nous regardent et nous écoutent ». M. Nunziata, ce député torontois expulsé du Parti libéral pour avoir voté contre le gouvernement, est perçu comme un radical par plusieurs libéraux mais pourrait récolter les votes des députés réformistes.

C'est John Fraser qui a été le premier président élu à la Chambre, en septembre 1986. Avant, le président était choisi par le premier ministre, après consultation des autres leaders de partis. M. Fraser avait été réélu en 1988. Le président de la Chambre assure l'équité et l'impartialité des travaux de la Chambre. En plus de son salaire, il a l'usage d'un appartement privé sur la colline parlementaire et de la propriété Kingsmere de MacKenzie King, dans le parc de la Gatineau, au Québec.

Transport de conteneurs avec l'Europe

## Le port de Montréal consolide sa première position devant New York

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Maersk Line a inauguré en fin de semaine son nouveau service de transport de conteneurs entre Montréal et Rotterdam, Bremerhaven et Felixtow. Les compagnies Maersk, Sea-Land et Nedlloyd assurent les trois principales lignes de porte-conteneurs au monde et elles détiennent toutes trois dorénavant une liaison directe entre l'Europe du Nord et Montréal, comme porte principale d'entrée dans le nord-est de l'Amérique.

Ces trois compagnies exploitent 300 porte-conteneurs et disposent d'un million de conteneurs à l'échelle mondiale. Le nouveau service offre des départs hebdomadaires de Montréal et de ces trois grandes villes portuaires de Hollande, d'Allemagne et du Royaume-Uni. Montréal consolide par conséquent sa position comme plaque tournante entre l'Europe du Nord d'une part, le nord-est et le Midwest des États-Unis d'autre part, avant même les ports de New York et de Baltimore. Les navires affectés à Maersk feront escale au terminal Maisonneuve, sur les quais de l'est de la métropole, près de Longue-Pointe, un terminal exploité par la compagnie Terminal Termont. Quant au transport ferroviaire des conteneurs, il sera assuré par le Canadien National.

Le président de la compagnie Maersk Canada, Barry Olsen, et les présidents de Terminal Termont, du CN et de la Société du port de Montréal étaient présents à l'inauguration. Le capitaine Vladimir Basin a assuré l'arrivée du navire *Maersk Montréal* (son premier voyage) dans le port de la métropole, à proximité du pont-tunnel Louis-Hippolyte LaFontaine.

Le port de Montréal consolide ainsi sa position de premier port de conteneurs au Canada, voire de premier port de conteneurs dans tout le nord-est de l'Amérique pour ses liaisons spécifiques avec l'Europe.

Pour l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie ensemble, c'est une autre affaire. Le port de New York garde son leadership. Mais avec l'Europe, le port de Montréal progresse bien,



Montréal, plaque tournante entre l'Europe du Nord, le Nord-Est et le Midwest des États-Unis.

même si le port de Halifax a fait des progrès récemment. Le *Maersk Montréal* a déjà quitté la métropole après moins d'une journée d'arrêt, avec une nouvelle cargaison de conteneurs. La chose se fait en quelques heures de nos jours.

L'administration du port de Montréal estime que l'avenir du port est tout entier du côté de cette vocation qu'elle a intensifiée depuis 1969. Le pétrole est dorénavant moins important que les conteneurs comme marchandise transitée dans le port de Montréal.

Selon le président de la SSJB

## L'amiral Nelson doit se tenir loin de la place Jacques-Cartier

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

L'amiral Nelson ne doit pas revenir sur la place Jacques-Cartier, a fait savoir durant le week-end le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier.

« Si, à l'époque, le peuple n'a pu empêcher l'élite anglophone d'ériger cette statue en hommage à un héros britannique, il ne faut pas aujourd'hui ajouter l'insulte à l'injure en consacrant les deniers publics à la restauration d'un monument dont le peuple n'a pas voulu », a-t-il déclaré.

L'administration montréalaise a intérêt à profiter de l'occasion pour mettre un terme à cette saga, fait valoir l'organisme montréalais, au moment où l'on apprend que la statue originale n'est pas réparable au coût de 200 000 \$ et que certains favorisent la sculpture d'une copie.

« Le maire devrait profiter de ce que la restauration de cette statue soit techniquement impossible pour régler l'affaire et installer plutôt, sur la place Jacques-Cartier, un monument qui soit plus consensuel », a déclaré Guy Bouthillier.

L'opinion des Montréalais doit cesser d'être polarisée avec des personnages semblables, estime la SSJB. « Les deniers publics seraient mieux utilisés si on les réservait à des projets qui valent l'ensemble des Montréalais », fait-il valoir.

### loto-québec

résultats	
<b>6/49</b>	Tirage du 97-09-20
9 11 32 38 39 40	
Numéro complémentaire: 48	
Ventes totales: 18 952 441 \$	
Gros lot à chaque tirage: 2 000 000 \$	
<b>SELECT 2-2</b>	Tirage du 97-09-20
2 7 10 12 23 35	
Numéro complémentaire: 33	
Ventes totales: 488 694 \$	
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$	
<b>Extra</b>	Tirage du 97-09-19
NUMÉROS	LOTS
147800	100 000 \$
47800	1 000 \$
7800	250 \$
800	50 \$
00	10 \$
0	2 \$
<b>Extra</b>	Tirage du 97-09-20
NUMÉROS	LOTS
684209	100 000 \$
84209	1 000 \$
4209	250 \$
209	50 \$
09	10 \$
9	2 \$
<b>Super 7</b>	Tirage du 97-09-19
2 12 14 20 22 25 27	
Numéro complémentaire: 11	
Ventes totales: 46 710 250 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000 \$	
Prochain tirage: 97-09-26	
<b>TVA</b> , le réseau des tirages	
Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

## LES ACTUALITÉS

Clôture de la conférence parlementaire des Amériques

## Québec, un outil inédit de dialogue

Les participants à la Conférence parlementaire des Amériques, qui prenait fin hier à Québec, se retrouveront en Amérique latine en 1999 pour s'assurer que leurs engagements au chapitre de la promotion de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de la justice sociale ne soient pas que des vœux pieux.

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

Québec — Le forum parlementaire des Amériques est né hier, il ne faut pas y voir un «tourisme de luxe», a d'emblée déclaré celui qui en fut en quelque sorte l'accoucheur, Jean-Pierre Charbonneau. Président de l'Assemblée nationale du Québec et principal instigateur de la toute première Conférence parlementaire des Amériques (COPA), M. Charbonneau entend faire servir cet outil inédit de dialogue entre parlementaires à la compréhension des enjeux d'un processus d'intégration économique qui pourrait toucher quelque 775 millions d'habitants en l'an 2005, depuis l'Alaska jusqu'à la Terre de Feu. Enjeux qui ne feraient pas l'unanimité si l'on devait s'en tenir uniquement à une vision économique des choses, a rappelé hier l'ancien président du Brésil, José Sarney, dans une envolée visant à saluer la réalisation d'un «vieux rêve» bolivarien qu'il a fallu transformer, rêve ou utopie pour les parlementaires, qui sont sans doute «le pouvoir le plus désarmé», selon M. Sarney, lequel dresse pour les quelque 400 parlementaires participants un schéma de société juste, capable de «défendre toutes les libertés et de lutter contre la faim, contre l'analphabétisme, contre le chômage et contre toutes les injustices».

Vaste programme qui sert aussi de

toile de fond au message qu'a fait tenir à la COPA Violeta Barrios de Chamorro, ex-présidente du Nicaragua et co-présidente d'honneur de l'événement, mais empêchée de se rendre à Québec. Inquiète de la lenteur observée dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté, elle s'interroge: «Quel espoir pouvons-nous léguer à nos peuples?», et déplore la dureté des «ajustements structurels» et le carcan de l'endettement pour les pays les plus pauvres. Le huis clos fut fort utile à la COPA, hier, pour peaufiner une déclaration finale qui ne retient pas la vigoureuse dénonciation du commerce des armements que désiraient inclure de nombreuses délégations latino-américaines, et pour éluder la question de la présence de Cuba (qui a envoyé trois délégués, dont le président de l'Assemblée nationale, Ricardo Alarcon, lequel a accordé une entrevue au Devoir, dont nous rendrons compte demain).

## Pas de dissension

En conférence de presse, M. Charbonneau dira qu'il n'y a pas eu dissension, mais plutôt un souci de faire l'unanimité sur de grands principes qui constituent, en somme, un premier pas. Ce forum nouveau genre pourrait bien, en avril prochain, à Santiago du Chili, siéger pour mieux défendre les intérêts des populations dont les législateurs se disent les plus fidèles interprètes, lors du Sommet des chefs d'E-

tat désireux de pousser plus loin le projet d'intégration économique mis de l'avant par le Sommet de Miami en 1994.

Que dit cette déclaration finale? Dans le langage diplomatique qui s'impose, on y établit la volonté des parlementaires d'«encourager le respect et la promotion des principes de la démocratie représentative et participative» ainsi que le respect des droits économiques, sociaux et culturels. Les élus auront l'œil vigilant pour scruter les rapports parus sur leurs pays respectifs concernant un sujet que l'on relie à une «culture de paix». Sur la question de l'emploi, la COPA souhaite la mise en place d'une zone de libre-échange des Amériques, en prenant soin de viser à générer des emplois stables et à garantir les droits des travailleurs. Il n'est pas question nommément de la Charte sociale, malgré l'insistance qu'a mise une coalition d'organisations non gouvernementales, dans une déclaration remise vendredi midi au président de la COPA, pour la construction des «Amériques solidaires, démocratiques, viables et sans pauvreté». Le président de la Centrale union des travailleurs du Brésil, Vicente Paulo da Silva, a lui aussi tenu à rappeler la nécessité de ne pas éluder la question des droits des travailleurs.

Viennent ensuite, avant les engagements fermes, des énoncés sur l'éducation, la protection sociale et les politiques de santé, sur le développement durable ainsi que sur l'importance d'«assurer la préservation et la promotion de la diversité culturelle et linguistique». Tous se sont engagés à transmettre cette déclaration à leurs gouvernements respectifs et aux chefs d'Etat. Un comité de suivi est prévu et

il devra se réunir au moins une fois en 1998.

En principe, les participants souscrivent à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Le déroulement de la conférence ne rendait pas justice aux femmes dans les fonctions clés. On a bien vu la déléguée maya (Guatemala) Rosalina Tuyuc Velazquez se déplacer, poupon dans le dos, mais ce n'est qu'en coulisses qu'elle a pu faire connaître ses appréhensions quant au sort des communautés indigènes, même une fois la paix établie. Dans les ateliers toutefois — il y en avait sept — elles furent plus systématiquement mises à contribution.

A l'Organisation des États américains (OEA), une Canadienne, Elizabeth Spehar, est coordonnatrice de l'Unité de promotion de la démocratie. Durant l'année écoulée, le groupe qu'elle coordonne s'est occupé de fournir des équipes d'observateurs aux élections aux pays qui en faisaient la demande: «On voit de moins en moins le genre de problèmes que l'on voyait dans le passé dans les pratiques électorales», glisse-t-elle, en insistant sur la probabilité d'amplifier la coopération interrégionale en cette matière. Le groupe de l'OEA se définit comme un «catalyseur des connaissances et des expériences» accumulées dans le déroulement de scrutin, mais aussi dans le dialogue portant sur des sous-thèmes de la démocratie: place de la société civile, décentralisation et éducation à la démocratie (l'ONU a mis la semaine dernière 1,3 million de dollars à la disposition d'un groupe qui dispensera des cours sur la démocratie à quelque 400 militaires provenant de 12 pays d'Amérique centrale et des Antilles).

La liste des parlementaires inscrits

donne lieu à certaines surprises: le Chili avait une délégation d'une seule personne, le sénateur démocrate-chrétien Ricardo Hormazabal Sanchez, qui a fait en atelier une remarquable intervention sur la force du dialogue en vue de renforcer les droits de la personne. Le Venezuela par contre comptait 35 délégués et le Brésil était venu en force: 46 personnes, nombre légèrement supérieur à la délégation mexicaine (40).

Ce qui surprend, c'est que les États-Unis n'aient eu qu'un élu du Congrès (Tom Campbell, de la Californie), 27 autres Américains étant reliés à des législatures des États et cinq venant de l'Etat associé, Porto-Rico. 17 sénateurs canadiens et 23 membres de la Chambre des communes se sont inscrits tandis que l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale du Québec figurait au livre de bord de la COPA, dont la tenue aura nécessité un budget de 2,5 millions de dollars, selon ce qu'a précisé hier M. Charbonneau (un million fut avancé par divers commanditaires), qui qualifie l'événement de succès total. Il avait pour le second deux vice-présidents: les députés Joseph Facal et John Ciaccia.

Le Guatémalteque Isaac Cohen, directeur de la CEPAL (Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes), a eu des propos fort élogieux, dans un rapport synthèse livré hier matin, pour le meilleur exemple d'intégration qui est, à son avis, celui du Québec et du Canada, signalant que le Québec avait des échanges de 40 000 millions de dollars avec les États-Unis, soit deux fois ce que le géant brésilien représente comme partenaire des Américains.



Jean Chrétien

## «Intégrer» tout le continent

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le premier ministre Jean Chrétien a annoncé samedi, dans le cadre de la Conférence parlementaire des Amériques, l'organisation d'une tournée de promotion commerciale d'Equipe Canada dans quatre pays d'Amérique latine en janvier prochain.

Accompagné de premiers ministres provinciaux (Lucien Bouchard pourrait être du nombre) et d'une délégation de gens d'affaires, de dirigeants d'établissements d'enseignement et de municipalités, M. Chrétien visitera le Mexique, le Brésil, l'Argentine et le Chili, du 11 au 23 janvier 1998.

Cette tournée précédera de quelques mois la tenue du deuxième Sommet des Amériques, à Santiago, au Chili. Le premier avait eu lieu à Miami en 1994. Lors du premier sommet, les représentants des pays des trois Amériques avaient esquissé l'ébauche d'une zone de libre-échange panaméricaine, de la terre de Baffin à la Terre de Feu.

Dans son discours devant quelque 700 représentants de 27 pays, M. Chrétien a souhaité que le sommet de Santiago soit l'occasion d'amorcer des négociations officielles en vue d'une «profonde intégration» de tout le continent.

Le premier ministre a indiqué que les objectifs du Canada dans le cadre de l'intégration panaméricaine dépassent la simple question économique. «Pour le Canada, dit-il, le renforcement de la démocratie — sous tous ses aspects — passe par la création d'un cadre capable d'assurer la prospérité économique. L'histoire nous apprend que la liberté est toujours en péril quand on manque de l'essentiel. La pauvreté et le désespoir ne sont que trop propices aux forces réactionnaires et au despotisme.»

Equipe Canada 1998 concentrera son attention sur neuf secteurs prioritaires: télécommunications et technologies de l'information, transport, environnement, énergie, éducation, industries culturelles, construction, technologies manufacturières de pointe et services spécialisés.

En 1996, le commerce bilatéral entre le Canada et les quatre pays visités s'élevait à 11 milliards de dollars, en hausse de 62 % par rapport à 1993.

Equipe Canada en serait à sa quatrième mission, les trois précédentes ayant eu lieu en Chine, en Inde et au Pakistan, et en Asie du Sud-Est.

## Campagne dans l'Ouest contre la «déclaration de Calgary»

PRESSE CANADIENNE

Calgary — Un groupe de pression de l'Ouest entend déjà faire campagne contre ce qu'il est convenu d'appeler la «déclaration de Calgary», alors que les tribunes électroniques offrent un accueil mitigé à l'entente sur l'unité nationale échauffée la fin de semaine dernière par les neuf premiers ministres du Canada anglais et les leaders des deux territoires.

Pour Stephen Harper, ex-député réformiste et vice-président de la Coalition nationale des citoyens (CNC), l'initiative des premiers ministres est inutile puisque des sondages récents démontrent que l'appui à la souveraineté s'érode.

«Il n'y a tout simplement aucune raison de croire que les Québécois le feront [voter pour la souveraineté], a dit M. Harper sur les ondes du réseau de télévision BBS. Et nous devrions cesser de participer à ce jeu de menaces et de concessions parce qu'il se poursuivra jusqu'à ce que nous nous retrouvions réellement devant la situation.»

Selon lui, la déclaration de Calgary est une erreur et la CNC entend donc

entreprendre bientôt une campagne publicitaire en Alberta et en Colombie-Britannique pour dénoncer ce nouveau projet d'entente sur l'unité nationale.

## Pas de portes closes

Bien que les premiers ministres aient promis de ne pas forger d'entente constitutionnelle derrière des portes closes, plusieurs internautes affirment que c'est exactement ce qui s'est passé. Pis encore, selon d'autres, les neuf leaders n'ont même pas pu pondre quelque chose d'original.

«Ces neuf premiers ministres se sont réunis à huis clos, ont convenu d'une entente, puis ont dit: "Nous avons une résolution et, oh, en passant, nous consulterons la population", a confié en entrevue Robert Johnston, un expert de la question nationale et membre fondateur d'un groupe de pression électronique favorable à un processus de réforme constitutionnelle incluant la population.

Depuis l'échec de l'accord du lac Meech, en 1990, M. Johnston tente de convaincre les politiciens canadiens d'appuyer le principe d'une assemblée

constituante, un comité constitutionnel composé d'experts, de leaders politiques et de simples citoyens chargé de répondre aux demandes du Québec. Toute autre approche — telle le recyclage de l'Accord de Charlottetown par 11 politiciens réunis à huis clos — est antidémocratique, estime-t-il.

Stephen Jenuth, un avocat de Calgary qui dirige une tribune électronique sur la Constitution, voit des ressemblances frappantes entre l'Accord de Charlottetown et la déclaration de Calgary.

«Pour remplacer "société distincte", ils ont fouillé dans leurs lexiques et trouvé "caractère unique", a-t-il dit en entrevue. Au lieu de "préservation et promouvoir", ils ont trouvé "développer et promouvoir».

Or, l'échec de l'Accord de Charlottetown vient de ce qu'il tentait de régler trop de choses en même temps, a indiqué M. Jenuth, ce que ne fait assurément pas l'entente de Calgary.

Pour arriver à une solution, estime M. Jenuth, il convient peut-être de s'inspirer d'un document de travail modeste qui puisse émousser les ap-

## Petite pause



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

LA JEUNE Victoria Dobberty, âgée de trois ans, attendait avec sa maman hier après-midi au chalet du mont Royal le début de la marche pour la solidarité internationale. Oxfam-Québec et Jeunesse Canada Monde n'ont toutefois obtenu qu'une participation restreinte sur les sentiers du mont Royal.

## Greffes pulmonaires

## Les libéraux réclament la démission de Rochon

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les libéraux du Québec demandent la démission du ministre de la Santé, Jean Rochon, qu'ils tiennent responsable de la mort de deux personnes, décédées faute d'avoir pu subir à temps une greffe pulmonaire.

«S'il a une once de respect envers lui-même, il devrait remettre sa démission dès demain matin [aujourd'hui], a déclaré hier le critique libéral dans ce dossier, William Cusano. Ce dernier a ainsi réagi à l'inévitable histoire racontée par un médecin du Saguenay, cette semaine. Pneumologue au Complexe Saguenie, à Chicoutimi, Christian Allard n'aurait pu faire effectuer les greffes destinées à sauver la vie de deux de ses patientes parce que toutes les interventions chirurgicales de ce

type devaient être transférées du Centre hospitalier de l'Université Laval vers le pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

«Cette situation est pour le moins paradoxale quand on sait, aujourd'hui, qu'il y avait des organes disponibles», confiait le médecin cette semaine. M. Cusano estime que le ministre Rochon doit être tenu responsable du décès des deux jeunes femmes parce qu'il est l'instigateur du projet de transfert, au début de 1997, des greffes pulmonaires de Montréal vers Québec. M. Rochon s'est par ailleurs ravivé et confirmait jeudi dernier la décision des médecins de Québec qui, au nom de la sécurité de leurs

patients, les avaient transférés en bloc à Montréal, mercredi. Selon M. Cusano,

ces tergiversations ont fait des victimes et causé la perte d'organes vitaux. «Un poumon jeté aux poubelles, c'est l'équivalent d'enlever la vie à quelqu'un.»

«Moi, a-t-il poursuivi, je pense que la responsabilité ministérielle devrait s'appliquer. C'est le ministre lui-même qui a initié le programme. C'est lui qui l'a installé et c'est lui qui en est responsable. Ce n'est pas un fonctionnaire, pas un médecin, c'est Jean Rochon.»

«Il a gâché le dossier. Il y a des vies qui ont été perdues. Il n'a pas d'autre choix que de démissionner», a soutenu M. Cusano, certain de l'appui de ses collègues du caucus.



Jean Rochon

## Rien ne va plus entre l'UMRCQ et l'UMQ

Québec (PC) — Le torchon brûle entre les principaux regroupements municipaux du Québec, alors que l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) et la Conférence des maires de banlieue de l'île de Montréal qualifient d'inacceptable la contre-proposition déposée vendredi par l'Union des municipalités (UMQ), quant aux modalités du transfert prévu de 500 millions \$ par le gouvernement du Québec.

La présidente de l'UMRCQ, Jacinthe B. Simard, a déclaré hier qu'elle était en total désaccord avec l'aboli-

tion de la péréquation et des subventions gouvernementales prévues dans la contre-proposition présentée par l'UMQ. Mme Simard a précisé que l'organisation qu'elle dirigeait avait d'ailleurs sollicité une nouvelle rencontre avec le gouvernement Bouchard, afin de poursuivre les discussions dans le but de bonifier la dernière proposition gouvernementale, notamment pour ce qui touche le transfert aux municipalités du transport scolaire. De son côté, l'UMQ suggère que les municipalités consentent un effort uniforme de six pour cent pour

une contribution totale de 354 millions \$, fondée sur la réduction des subventions gouvernementales plutôt que sur un transfert de responsabilités. Le scénario de l'UMQ représente donc une diminution de la facture de 155 millions \$, si on le compare avec la proposition du gouvernement.

Mais cette avenue est loin de plaire à la Conférence des maires de banlieue de l'île de Montréal, qui a rompu la semaine dernière ses liens avec l'Union des municipalités et qui rejette catégoriquement la contre-proposition de l'UMQ.

**TOUT NOUVEAU**  
**BIOLOGIE HUMAINE 314**  
3<sup>e</sup> secondaire  
Normand Fecteau  
Fiches d'activités,  
424 pages, 17,50 \$  
Corrigé à paraître

Cet outil d'apprentissage répond fidèlement aux intentions du programme de biologie 035314 qui veut que les notions d'anatomie et de physiologie servent à impliquer davantage l'élève dans le respect de la vie et de la santé.

Contenant toute la théorie essentielle pour atteindre les objectifs proposés, cette méthode favorise la sécurité et maximise le rapport temps-apprentissage. Micrograduée et progressive, l'approche développe l'autonomie, la motivation, la coopération (le travail d'équipe), l'observation et une saine méthodologie. Les nombreux laboratoires proposés respectent la démarche scientifique.

GUÉRIN, éditeur ltée  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923  
Adresse Internet:  
http://www.guerin-editeur.qc.ca

**soirée**  
**relations**  
**ET SI NOUS RETIRIONS NOTRE CONSENTEMENT...**

Peut-on collectivement rompre avec l'hégémonie néo-libérale? Avec les valeurs qui écrasent les humains au nom du progrès, de la performance et des profits? Rompre avec la compétitivité comme moteur de l'économie? Rompre avec l'illusion de la croissance illimitée, à la fois dans nos pays du Nord comme à l'échelle de la planète? Rompre avec la fatalité qui nous enferme dans un sentiment d'impuissance? Rompre, comment cela est-il possible?

M. Dominique Boisvert, avocat et membre de l'équipe de la revue Relations, auteur d'un dossier sur ce même sujet

Mme Lorraine Guay, agente de formation au Regroupement des ressources en santé mentale du Québec

M. Brian McDonough, avocat, directeur de l'Office de Pastorale sociale du diocèse de Montréal

nous aideront à participer à cette réflexion.

Nous vous invitons à vous joindre à nous,

**LE LUNDI 22 SEPTEMBRE 1997, DE 19h30 À 22h00**  
à la Maison Bellarmin (métré Jarry)  
Contribution volontaire: 5,00 \$

Système d'écoute pour malentendants : ayez un baladeur avec bande FM.

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

À lire dans le numéro de septembre de la revue Relations :  
**ROMPRE AVEC LE NÉO-LIBÉRALISME**  
25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 - Téléphone (514) 387-2541

Imaginez si les voyages internationaux se déroulaient efficacement. Si vous pouviez aller partout au monde. Simplement, sans tracasseries et sans effort. Imaginez si tous les milles des vols admissibles, accumulés auprès de six compagnies aériennes différentes, pouvaient être combinés pour améliorer votre niveau de grand voyageur. (Combien de temps vous faudrait-il alors, selon vous, pour atteindre le niveau supérieur?) Imaginez plus de 180 salons d'aéroport de par le monde prêts à accueillir les voyageurs internationaux de la première classe et de la classe affaires, de même que les grands voyageurs les plus assidus. Et si cela ne suffisait pas, essayez d'imaginer que l'alliance Air Canada, Lufthansa, SAS, THAI et United Airlines devienne encore plus forte. En effet, les partenaires Star Alliance<sup>™</sup> sont fiers d'accueillir Varig\*, la première compagnie aérienne du Brésil, au sein de leur réseau qui pourra ainsi desservir plus de 600 destinations dans 108 pays. Le réseau Star Alliance, une meilleure façon de parcourir le monde. Il suffisait de l'imaginer.

Imaginez.



\*Varig se joindra officiellement au réseau Star Alliance le 26 octobre 1997.



STAR ALLIANCE  
Le monde a son réseau aérien.

# LES ACTUALITÉS

## COLLOQUES

### COMMENT NÉGOCIER UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE POUR UN IMMEUBLE LOCATIF

Hilton Montréal Bonaventure  
22 septembre  
Alain Renaud: 748-1921

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec cherche à rejoindre par cette conférence les propriétaires d'immeubles à logements. Marc Tremblay, courtier hypothécaire, après avoir rappelé l'état du marché locatif des dix dernières années, partagera son expérience en ce qui a trait aux demandes et exigences des prêteurs. Entrée libre, mais il faut réserver.

### L'Association des archivistes du Québec ouvre ses portes à tous pour une journée de conférences sur la numérisation et l'intranet.

S'adressant aux débutants, elle offrira l'occasion d'une prise de contact avec ces technologies, leur utilisation en archivistique, et permettra aux participants d'évaluer leur potentiel comme outils de travail.

### SUR LE CHEMIN DES PETITES ROUTES

Centre Saint-Pierre de Montréal  
24 septembre  
Sylviane Gagnon: 524-3561, poste 407

Moussa Sangaré et Moussa Konaté, en tournée au Québec, vous proposent une réflexion sur l'apprentissage de la démocratie, en développement au Mali. Ce sera l'occasion d'assister à la première du vidéo *Sur le chemin des petites routes*, réalisé par Patrick Brunette, gagnant du prix SUCO de la Course Destination Monde 1996. Entrée libre.

### SERVICES PUBLICS ET INFOROUTES: DES BÉNÉFICES À L'HORIZON

Centre des congrès de Québec  
24 et 25 septembre  
Karine Fontaine: (418) 523-2288 ou  
<http://www.ccfrio.qc.ca/colloque>

Ce colloque présentant des conférenciers internationaux venant de Grande-Bretagne, de Côte-d'Ivoire, de Belgique, des Pays-Bas, du Venezuela et du Québec proposera douze cas concrets d'utilisation des inforoutes dans les administrations publiques. Charles Sirois y est le conférencier d'ouverture. Cette présentation est ouverte à tous.

### LE CHANT TIBÉTAIN

Cooper Building Montréal  
24 et 25 septembre  
Bernard Dubreuil: 285-2050

Lhading Rinpoche, Ngawang Tashi et Pema Rinchen, trois moines du monastère de Drepung Loseling, vont, pour la

première fois en Amérique du Nord, montrer et expliquer comment ils chantent. Les participants à ces conférences-ateliers auront la chance de pratiquer leur style de chant. Une occasion exceptionnelle de s'instruire auprès de grands maîtres. En anglais.

### RE-SEING CONTEMPORARY CULTURE

Centre canadien d'architecture  
25 septembre  
Madeleine Leblanc: 939-7000

La photographe Catherine Wagner engagera la discussion autour des mécanismes qui remplacent la réalité au service de l'illusion dans la culture contemporaine. Professeur d'art au Mills College d'Oakland et artiste, ses œuvres ont été affichées dans de nombreux salons, font partie de collections prestigieuses et ont illustré plusieurs ouvrages. Elles sont présentées dans le cadre du Mois de la photo. En anglais.

Pour joindre Isabelle Quentin: [iquentin@sim.qc.ca](mailto:iquentin@sim.qc.ca)

### LA NUMÉRISATION ET L'INTRANET

AAQ Montréal  
23 septembre  
Brigitte Pageau: 761-1244

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

## AVIS PUBLICS

Sur Internet:  
[www.offres.ledevoir.com](http://www.offres.ledevoir.com)

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL NO. 617 116 706, 619 297 576, 637 622 274 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT, -VS- PÉRIARD RICHARD, Saisi. Le 2 octobre 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Justice, le véhicule du saisi en cette

cause: 1 Véhicule automobile GMC Van 1981, plaque 692 AHR, no. série: 2GT0G15G7B4501921, Montréal, le 18 septembre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

Daniel Charlebois, Partie défenderesse. -AVIS LÉGAL- Prenez avis que le 02 octobre 1997 à 10h00, au domicile du défendeur, au 2059 Ch. Gascon, Lachenaie Qc. district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Sierra rouge 2500, 1 remorque rouge, 2 échelles en aluminium, 2 sacs à ornière, 1 ensemble d'échafauds avec planches et accessoires. LE TOUT SERA VENDU

SECON LA LOI. Conditions: Argent comptant et/ou chèque visé. Terrebonne, ce 18 septembre 1997. Marc Boisseau, HUISSIER. (514) 869-5415.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL NO. 650 661 653, 655 939 620 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT, -VS- NATALE TURSI, Saisi. Le 2 octobre 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile GMC Sierra 15, 1979, plaque: 310 AOB, no. série: TQ1491554578, Montréal, le 18 septembre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

### Avis public

### Ville de Montréal

#### Service du greffe

#### Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 8 octobre 1997 à 10 h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):

**Propriété sise sur le lot 1627 du cadastre officiel de la Cité de Montréal (quartier Saint-Marie), localisée à l'angle nord-est des rues Parthenais et Sainte-Catherine.**

L'autorisation permettrait l'implantation d'un panneau publicitaire sur poteau sur cet emplacement vacant. (S97383004)

**Bâtiment situé au 131, rue du Port.**

L'autorisation permettrait le prolongement d'un atelier d'artiste et

d'une galerie d'art au 2<sup>e</sup> étage de ce bâtiment. (S97545011)

Bâtiment situé aux 470-480, rue Garneau.

L'autorisation permettrait l'occupation de ce bâtiment, à des fins d'entreposage intérieur. (S97545024)

Conformément à ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 2 octobre 1997, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 22 septembre 1997

Le greffier,  
**Léon Laberge**

### Avis public

### Ville de Montréal

#### Service du greffe

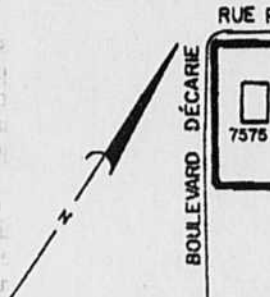
#### Étude de programmes de développement

#### 7575, boulevard Décarie

No de référence: 97 0050704

La compagnie Les Produits Shell Canada limitée sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour la construction et l'occupation d'une nouvelle station-service sur le terrain situé au 7575, boulevard Décarie.

L'emplacement est situé du côté est du boulevard Décarie, à l'angle de la rue Pagé, tel qu'illustré sur les croquis ci-dessous.



Le projet présente les caractéristiques suivantes:

- la démolition du bâtiment actuel;
- la construction d'un nouveau bâtiment d'un étage d'environ 107 m<sup>2</sup> comprenant un dépanneur et un guichet bancaire automatique;
- l'installation de trois (3) nouvelles pompes et d'un nouveau kiosque de service;
- l'aménagement de deux (2) unités de stationnement.

Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à la hauteur minimale exigée, à l'alignement de construction, à la marge latérale et à la superficie maximale autorisée pour les enseignes.

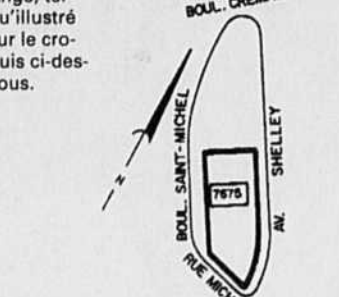
Un document d'information peut être consulté aux bureaux Accès Montréal Ville-Marie, 275, rue Notre-Dame Est (872-6395) et Côte-des-Neiges, 5885, chemin de la Côte-des-Neiges (872-6403). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985.

#### 7675-7685, boulevard Saint-Michel

No de référence: 97 0011871

La compagnie Les Produits Shell Canada limitée sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour la construction et l'occupation d'une nouvelle station-service sur le terrain situé au 7675-7685, boulevard Saint-Michel.

L'emplacement est situé du côté est du boulevard Saint-Michel, à l'angle de la rue Michel-Ange, tel qu'illustré sur les croquis ci-dessous.



Le projet présente les caractéristiques suivantes:

- la démolition du bâtiment actuel;
- la construction d'un nouveau bâtiment d'un étage d'environ 107 m<sup>2</sup> comprenant un dépanneur et un guichet bancaire automatique;
- l'installation de quatre (4) nouvelles pompes;
- l'aménagement de trois (3) unités de stationnement.

Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à la hauteur minimale exigée, à l'alignement de construction et au nombre maximal d'unités de stationnement autorisées.

Un document d'information peut être consulté aux bureaux Accès Montréal Ville-Marie, 275, rue Notre-Dame Est (872-6395) et Saint-Michel, 7511, rue François-Perrault (872-6375). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985.

en mentionnant le numéro de référence, à l'attention du greffier, bureau R.113A, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6.

Montréal, le 22 septembre 1997

Le greffier,  
**Léon Laberge**

### RAYMOND, CHABOT INC.

#### LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire des faillites de :

**NICOLE FOUCAULT,** 545, Duvernay, app. 1, Verchères (Québec) J0L 2R0.

Avis est par les présentes donné que Nicole Foucault ayant déposé une cession le 16<sup>e</sup> jour de septembre 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1<sup>er</sup> jour d'octobre 1997 à 9 h 30 au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

**ANDRÉ ÉMOND,** 545, Duvernay, app. 1, Verchères (Québec) J0L 2R0.

Avis est par les présentes donné que André Émond ayant déposé une cession le 16<sup>e</sup> jour de septembre 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1<sup>er</sup> jour d'octobre 1997 à 9 h 30 au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

**9027-7484 QUÉBEC INC.,** corporation légalement constituée faisant affaires sous le nom de: « Garage A. Émond Inc. » au 750, boul. Laurier, Ste-Madeleine (Québec) J0H 1S0.

Avis est par les présentes donné que 9027-7484 Québec Inc. ayant déposé une cession le 16<sup>e</sup> jour de septembre 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1<sup>er</sup> jour d'octobre 1997 à 9 h au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

ST-HYACINTHE, ce 18<sup>e</sup> jour de septembre 1997

Raymond, Chabot Inc.  
Es qualités de syndic aux actifs de Nicole Foucault André Émond 9027-7484 Québec Inc. Louis Langevin, CA, CIP Responsable des actifs

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001 St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9 Téléphone: (514) 774-4300 (MT) 467-6092

### Avis public

### Ville de Montréal

#### Service du greffe

#### Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 8 octobre 1997 à 10 h, sera saisi d'une demande d'autorisation pour exercer un usage conditionnel relativement au lot 186-1 du cadastre officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situé sur le côté nord de la rue Sherbrooke, à l'ouest du boulevard du Tricentenaire.

(S97545022)

L'autorisation permettrait l'exercice de l'usage conditionnel «stationnement» sur une partie du lot

précité, conformément aux dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à cette demande doit le faire par écrit au plus tard le 2 octobre 1997, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 22 septembre 1997

Le greffier,  
**Léon Laberge**

### Appel d'offres

### Ville de Montréal

#### Service des travaux publics - Ponts et tunnels

Des soumissions seront reçues, avant 14 h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113A, Montréal (Québec), H2Y 1C6 pour:

**SOUMISSION 8417**  
Date d'ouverture: 8 octobre 1997

Viaduc Chabanel - lot 1  
Cautionnement de soumission de 400 000 \$

Service des travaux publics  
Division ingénierie de la voirie  
700, rue St-Antoine Est, bureau 2.401 (872-3322)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 66 \$ (T.T.C.), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 22 septembre 1997, en se présentant au 700, rue Saint-Antoine Est, Bureau 2.401.

Le cahier des charges normalisés daté du 31 mars 1997 faisant partie des documents de la soumission est disponible au 700, rue Saint-Antoine

Est, Bureau 1.440, pour un montant de 68 \$ (T.T.C.).

Sont admis à soumissionner seulement les entrepreneurs qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la catégorie 4072 (entrepreneur en ponts et voies superposées).

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 22 septembre 1997  
Le greffier,  
**Léon Laberge**

### RAYMOND, CHABOT INC.

#### LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de :

**TRANSPORTS RAPIDE PLAT INC.,** 2095, rue Laperle, St-Hyacinthe, Québec J2S 4A1.

Avis est par les présentes donné que Transports Rapide Plat Inc. ayant déposé une cession le 15<sup>e</sup> jour de septembre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2<sup>e</sup> jour d'octobre 1997 à 9 h 30 au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

ST-HYACINTHE, ce 17<sup>e</sup> jour de septembre 1997.

Raymond, Chabot Inc. Es qualités de syndic de facilité de Transports Rapide Plat Inc. Louis Langevin, CA, CIP Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest Bureau 2001 St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9 Tél.: (514) 774-4300 (MT) 467-6092

### RAYMOND, CHABOT INC.

#### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

**PIÈCES D'AUTO C.D.M. INC.,** personne morale ayant fait affaires au 620, Montée Masson en la ville de Mascouche, province de Québec, HTK 3B6.

AVIS est par la présente donné que Pièces d'Auto C.D.M. Inc. a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND, CHABOT INC. le 16 septembre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 octobre 1997 à 10 h, au bureau du syndic, au 1200, boul. St-Martin Ouest, bureau 200 à Laval, Québec.

DATÉ DE LAVAL, ce 22 septembre 1997.

RAYMOND, CHABOT INC. Es qualités de syndic de facilité de Pièces d'Auto C.D.M. Inc. JEAN GAGNON CA, CIP Responsable de l'actif

1200, boul. Saint-Martin Ouest Bureau 200 Laval (Québec) HTS 2E4 Téléphone: (514) 382-9234 Télécopieur: (514) 663-9850

### Hydro Québec

#### APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

**Montréal et les environs: 840-4903**  
**Extérieur: 1-800-324-1759**

### Barreau du Québec

#### Avis de radiation provisoire (dossier: 06-97-01062)

Prenez avis que le 5 septembre 1997, le Comité de discipline du Barreau du Québec a prononcé la radiation provisoire du Tableau de l'Ordre de Me Joseph Daniele (numéro de membre: 185848-3), exerçant la profession d'avocat dans le district de Montréal, jusqu'à la décision finale sur la plainte disciplinaire portée contre lui.

### Me Joseph Daniele est accusé d'avoir commis des infractions à la Loi et aux Règlements du Barreau, tel qu'il appert de la plainte numéro 06-97-01062 déposée au greffe du Comité de discipline en même tant que la requête en radiation provisoire.

Les actes reprochés à Me Joseph Daniele sont notamment d'avoir induit en erreur ou trompé le Tribunal. Me Joseph Daniele a reçu signification de cette ordonnance de radiation provisoire le 5 septembre 1997, laquelle est exécutoire à compter de cette date, nonobstant appel.

### Me Joseph Daniele est donc radié provisoirement du Tableau de l'Ordre à compter de la date de signification à l'intimé, soit le 5 septembre 1997 et ce, jusqu'à décision finale sur la plainte disciplinaire portée contre lui.

### Le Directeur des Services judiciaires de chaque Palais de justice est tenu d'afficher cet avis dans un endroit apparent de son bureau et aux greffes des tribunaux.

### Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions.

Montréal, ce 8 septembre 1997.  
Le directeur général  
**ME PIERRE GAUTHIER**

# LE DEVOIR

# LE MONDE

TRANSPORTEZ VOS IDÉES SUR INTERNET

Particuliers  
Entreprises  
Associations

CEDEP  
.NET

Fournisseur de services Internet  
Tél.: (514) 277-2110  
fax: (514) 276-1118  
www.cedep.net

cedep.net est une division du collège Jean-Guy Leboeuf, fondé en 1991.

## Clinton pris dans une nouvelle affaire

Les républicains jugent insuffisante l'enquête sur ses activités de collecte de fonds

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les républicains ont jugé hier insuffisante l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les activités de collecte de fonds du président Bill Clinton lors de la campagne présidentielle de 1996, affirmant que l'Attorney General (ministre de la Justice) Janet Reno devrait nommer sans tarder un procureur indépendant.

Le sénateur républicain du Mississippi Thad Cochran, membre de la commission du Sénat chargée des auditions sur l'affaire du financement de la campagne de 1996, est allé jusqu'à réclamer la démission de l'Attorney General.

Mme Reno «est à la traîne», a-t-il déclaré à la chaîne de télévision CBS. «Je pense qu'elle devrait démissionner».

«Il est ridicule de faire traîner les choses» avec une enquête préliminaire pour déterminer s'il existe des preuves suffisantes qui justifieraient l'ouverture d'une enquête formelle sur le président Clinton, a affirmé M. Cochran.

L'ouverture de l'enquête préliminaire d'une durée de 30 jours, annoncée samedi, constitue la première étape vers la nomination d'un procureur indépendant, qui pourrait intervenir dans un délai de 90 jours après la fin de l'enquête initiale.

Orrin Hatch, président républicain de la commission des affaires judiciaires au Sénat, a estimé sur la chaîne NBC que Mme Reno devrait «demander tout de suite la nomination d'un procureur indépendant».

Lui faisant écho sur ABC, le sénateur républicain Arlen Specter a affirmé que la nomination d'un procureur était devenue «inévitable».

Selon la loi américaine, la nomination d'un procureur indépendant est nécessaire quand il est établi qu'un membre du gouvernement a pu être impliqué dans des activités illicites.

Or, le président Clinton se serait servi de la Maison-Blanche pour téléphoner à des donateurs potentiels afin de collecter des fonds pour la campagne présidentielle de 1996. Une loi datant du 19e siècle interdit aux employés fédéraux de susciter des fonds de campagne à partir de bâtiments gouvernementaux.

Bill Clinton affirme ne pas se souvenir avoir effectué de tels appels à partir du bureau ovale et la Maison-Blanche estime que le président n'est pas visé par cette loi.

La Maison-Blanche est également accusée par les républicains d'avoir favorisé un accès au président pour des donateurs potentiels du Parti démocrate, y compris pour des étrangers.

Tout en reconnaissant qu'il était mal de récompenser des donateurs en les recevant par exemple pour un café à la Maison-Blanche, le démocrate Joseph Lieberman (Connecticut), a souligné sur CBS qu'il y avait «une différence entre ce qui est mal et ce qui pourrait être illégal».

«Je suis sûr que quand nous regarderons avec recul ce qui s'est passé en 1996, nous constaterons que rien n'était illégal», a poursuivi le sénateur Lieberman, membre de la commission des Affaires gouvernementales. «Ce que nous devons faire maintenant», a-t-il ajouté, «c'est rendre ces agissements illégaux».

Le démocrate a été rejoint par le républicain Arlen Specter, pour lequel «la priorité doit être maintenant de changer le système» de financement des campagnes électorales.

La controverse sur le financement de la campagne électorale démocrate de 1996 a pris un tour nouveau il y a deux semaines, lorsque le département de la Justice a annoncé qu'il se pencherait sur le rôle du vice-président américain Al Gore dans la collecte de fonds pour le Parti démocrate.

Le département doit prochainement décider s'il y a lieu d'ouvrir une enquête formelle à ce sujet.

Outre le département de la Justice, plusieurs commissions à la Chambre des représentants et au Sénat enquêtent actuellement sur les contributions douteuses à la campagne de 1996, notamment d'origine étrangère.

EN BREF

### Non à la sécession

Rome (AFP) — Des centaines de milliers d'Italiens ont massivement refusé ce week-end la sécession proposée par la Ligue du nord d'Umberto Bossi qui représente toujours cependant les aspirations de nombreux Italiens du nord à un Etat moins centralisé et moins bureaucraté. La presse était unanime hier à reconnaître le grand succès des manifestations que les trois confédérations syndicales de salariés (CGIL, CISL, UIL) ont organisé samedi dans le nord de l'Italie, à Milan et Venise, en faveur de l'unité de l'Italie et, selon elles, ont rassemblé un million de participants. Ces manifestations, soutenues par la majorité de centre-gauche au pouvoir en Italie, a reçu l'approbation d'une partie de l'opposition de droite et du président de la confédération patronale de l'industrie Giorgio Fossa. Le secrétaire général du parti post-fasciste Gianfranco Fini a estimé qu'il «était juste de manifester contre la sécession mais qu'à son avis les syndicats avaient peu de titres à le faire». Les démocrates-chrétiens de droite ont envoyé un message de solidarité aux organisateurs pour «cette manifestation pacifique».

### Kolélas craint la disparition du Congo-Brazzaville

Kinshasa (AFP) — Le premier ministre congolais Bernard Kolélas a estimé samedi que la poursuite des affrontements entre factions du président Pascal Lissouba et de son prédécesseur Denis Sassou Nguesso pouvait à terme «déboucher sur la disparition» du Congo. Les affrontements à l'arme lourde se sont intensifiés dans la nuit de samedi à hier. De fortes détonations d'obus et des roquettes ont été perçues la nuit dernière et sporadiquement dimanche matin à Kinshasa, située en face de Brazzaville, de l'autre côté du fleuve Congo. Aucun bilan de ces combats n'a pu être obtenu dans la capitale congolaise où officiellement 4000 personnes, en majorité des civils, ont péri, tandis que des centaines de milliers d'autres sont déplacées dans les régions voisines, ou réfugiées dans les pays frontaliers comme la république démocratique du Congo (RDC-ex-Zaïre). Selon le premier ministre congolais, la poursuite des combats fait courir au Congo le risque d'une disparition si «on ne fait attention». «La situation est très très grave. Elle peut déboucher sur la disparition du Congo» en tant que nation unie, a dit M. Kolélas, dont les propos ont été diffusés hier sur la radio gouvernementale captée à Kinshasa.

### Élections législatives en Pologne

## L'opposition de droite l'emporte

Les vainqueurs rendent hommage à Lech Walesa

MICHEL VIATTEAU  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Varsovie — La droite catholique polonaise l'a emporté aux législatives d'hier et devrait succéder au gouvernement à la gauche ex-communiste qui a dirigé le pays pendant quatre ans.

La Pologne, dont le président est jusqu'en 2000 le social-démocrate Aleksander Kwasniewski, devrait connaître ainsi une nouvelle période de cohabitation depuis la chute du communisme, après celle entre la gauche et Lech Walesa, de 1993 à 1995.

«Il faut donner du temps aux hommes politiques pour chercher la meilleure solution», a déclaré M. Kwasniewski, qui s'est visiblement préparé depuis plusieurs mois à se placer en arbitre dans la perspective d'une victoire de l'opposition.

Le grand gagnant de ce scrutin est l'Action électorale de Solidarité AWS, qui obtient 32,4 %, soit 186 sièges à la Diète, contre 26,6 % et 157 sièges à l'Alliance de la gauche démocratique (ex-communiste, au pouvoir), avec une participation de 55 %.

L'artisan de ce succès, qui contraste avec la défaite cuisante de la droite divisée en 1993, est le président de Solidarité et de l'AWS Marian Krzaklewski, qui ne devrait toutefois pas prendre la direction du gouvernement, préférant

demeurer à la tête du syndicat.

«C'est un tournant», a déclaré M. Krzaklewski, acclamé joyeusement par ses partisans au siège de l'AWS. «Nous pourrions commencer à corriger les erreurs commises ces temps derniers», a-t-il dit, avant de remercier Lech Walesa, présent à ses côtés, «pour son appui constructif à la droite», et d'annoncer qu'il avait l'intention «partager le pouvoir avec les gens, et notamment avec les autorités locales».

Il devra le partager aussi avec les libéraux de l'Union pour la Liberté, deuxième parti d'opposition sorti victorieux des urnes, avec 15,5 % et 77 sièges, selon les mêmes estimations.

«Une rude tâche nous attend», a déclaré le président de l'Union Leszek Balcerowicz, père des réformes économiques polonaises, reconnaissant indirectement que son parti avait bien l'intention de participer au prochain gouvernement. «Nous resterons fidèles à notre programme, la Pologne en a besoin pour achever ses réformes», a-t-il ajouté.

Une bonne partie de la société polonaise garde un mauvais souvenir du premier «plan Balcerowicz», qui avait lancé d'audacieuses réformes économiques, mais avait provoqué une hausse de prix considérable et une perte du pouvoir d'achat de nombreuses catégories sociales.

Du côté de la SLD, son chef Jozef Oleksy a fait contre mauvaise fortune bon coeur, soulignant que, même si elle était dépassée par l'AWS, sa formation améliorerait son sco-

re par rapport à celui de 1993.

«Il y a deux vainqueurs, a-t-il affirmé, et le jeu continue. Le mouvement suivant appartient au président de la République» (qui doit désigner le futur premier ministre).

Le chef de l'Etat devra veiller à la poursuite des réformes et de la croissance économique, et maintenir le cap sur l'OTAN et l'Union européenne, a poursuivi M. Oleksy, appelant implicitement à une coalition entre la SLD et l'Union pour la Liberté. Ses collègues Jerzy Szmajdziński et Leszek Miller, résistant moins bien au choc des résultats, ont gardé le silence.

Le Parti paysan PSL, allié des ex-communistes au sein de la majorité sortante a subi la défaite la plus cuisante, n'obtenant que 7,5 % des voix, soit la moitié de son résultat d'il y a quatre ans et perdant une centaine de sièges à la Diète. Son chef Waldemar Pawlak a estimé qu'il payait ainsi «son alliance avec un partenaire plus fort».

Le quatrième parti à entrer à la Diète est le Mouvement pour la reconstruction de la Pologne (ROP, droite populiste) qui obtient 5,7 % des voix et cinq sièges. Il devrait s'allier à l'AWS et à l'Union pour la Liberté.

En revanche, l'Union du travail (gauche non-communiste), qui était représentée dans la Diète actuelle, risque de devoir la quitter, son score frôlant à peine, avec 4,9 %, le seuil d'éligibilité de 5 %. Son résultat réduit encore le champ de manoeuvre des ex-communistes.



Quelque 500 000 personnes se sont rassemblées dans un parc de Manille, aux Philippines, pour réclamer le départ du président Fidel Ramos à la fin de son mandat, en juin prochain.

## Ramos renonce à un second mandat

RENÉ FLIPO  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Manille — Fidel Ramos a renoncé hier, sous la pression populaire mobilisée par l'église catholique, à briguer un second mandat présidentiel l'an prochain, ouvrant la porte à la campagne électorale dont dépendra l'après-Ramos à partir de 1998.

Plus d'un demi-million de personnes, mobilisées par l'archevêque de Manille Jaime Sin et par l'ancienne présidente Corazon Aquino, se sont rassemblées dans le centre du vieux Manille, sous forte surveillance policière, pour exprimer leur opposition à tout renouvellement de mandat présidentiel et à toute tentative d'établir de nouveau un régime autoritaire aux Philippines.

En rentrant de l'étranger la veille, Fidel Ramos, qui avait jusque-là entretenu le flou sur ses intentions vis-à-vis des prochaines élections, avait annoncé catégoriquement pour la première fois qu'il ne se représenterait pas au prochain scrutin et qu'il ne cherchait pas à modifier la Constitution.

Il a confirmé dans un discours officiel hier à Manille que des élections présidentielles se dérouleraient comme prévu le 11 mai 1998, qu'il n'y serait pas candidat, et que la Constitution ne serait révisée, le cas échéant, que sous le mandat de son successeur.

Mgr Sin et Corazon Aquino ont néanmoins maintenu leur appel pour la manifestation d'hier, le premier appelant à la réconciliation nationale à l'issue de ce face-à-face et la seconde dénonçant toute tentative, par qui-conque, de vouloir servir plus d'un seul mandat au nom de «l'avidité et du goût du pouvoir».

La manifestation, qui a rassemblé 600 000 personnes selon la police malgré une forte pluie tropicale, s'est déroulée dans le calme. Un seul incident, la découverte d'une bombe artisanale à l'essence qui a pu être désamorcée, a été rapporté.

Fidel Ramos a également annoncé hier qu'il choisirait le candidat présidentiel de son parti au pouvoir parmi les sept aspirants qui se sont déclarés à ce jour.

Selon des déclarations faites antérieurement, il devrait faire connaître son choix «en novembre afin de ne pas

permettre aux candidats de l'opposition de se positionner dès à présent».

L'ancien ministre de la Défense Renato de Villa, qui a abandonné son poste ce mois-ci pour se joindre à la campagne, est considéré comme ayant de bonnes chances d'être choisi parmi ces sept candidats.

Le postulant le plus populaire de l'opposition, qui n'a pas encore non plus élu son candidat, est l'actuel vice-président Joseph Estrada, ancien acteur de cinéma reconverti à la politique et qui bénéficie d'un très grand soutien dans les couches populaires.

Au programme d'action de son successeur, Fidel Ramos a inscrit hier une révision de la Constitution qu'il a dit ne «pas avoir le temps» de conduire lui-même.

La Constitution philippine qui remonte à 1987 n'est «plus adaptée à l'entrée des Philippines dans le vingt-et-unième siècle», a-t-il expliqué.

Le volte-face politique de Fidel Ramos a permis d'éviter in extremis une grave crise dans un pays toujours traumatisé par les vingt années du régime de fer imposé par Ferdinand Marcos.

### Cinglant revers pour le SPD

## Le maire de Hambourg démissionne

LAURENT LOZANO  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Hambourg — Le maire social-démocrate de Hambourg Henning Voscherau a annoncé hier sa démission, tirant les conséquences d'un cinglant revers électoral qui augure mal pour son parti des élections législatives de 1998 et profite grandement à l'Union chrétienne du chancelier Kohl et aux extrémistes de droite.

Le Parti social-démocrate (SPD) allemand, qui gouverne la ville hanséatique depuis 40 ans, a conservé hier sa majorité au Parlement de Hambourg avec 36 % des voix selon des estimations diffusées par la télévision publique. Mais il a accusé son plus mauvais résultat de l'après-guerre.

Maire depuis 1988, Henning Voscherau, 56 ans, a déclaré sur la première chaîne de télévision publique ARD «assumer l'entière responsabilité» des résultats. Ces résultats, «une amère déception personnelle», ne constituent pas «une preuve de confiance» et «ne légitiment pas quatre nouvelles années» de travail, a dit cet homme que ses prises de position sur la criminalité, les étrangers ou encore la monnaie unique européenne rapprochaient de son camarade de parti et candidat favori des Allemands à la chancellerie selon les sondages, Gerhard Schroeder.

D'après les estimations rendues publiques par la télévision publique deux heures après la fermeture des bureaux de vote, qui entendent renverser la coalition chrétienne-libérale d'Helmut Kohl aux législatives de septembre 1998, accusait un recul de 4,4 % par rapport à la consultation de 1993, qui avait déjà porté le parti à son plus bas niveau depuis la guerre.

A l'issue d'une campagne où les thèmes populistes ont trouvé un large écho, le coup de semonce a logiquement été délivré par l'extrême droite. Les partis traditionnels envisageaient «avec épouvante» selon les mots d'un responsable libéral l'entrée de l'Union du peuple allemand (DVU) au parlement régional.

Cette entrée, que des estimations de 5,5 % des suffrages faisaient passer pour acquise dans un premier temps, était remise en cause par des estimations ultérieures. Celles-ci attribuaient à la DVU 4,9 %, un score insuffisant pour obtenir une représentation au Parlement, la barre étant placée à 5 %.

Avec la DVU, ce serait en tous cas une organisation aux publications antisémites, xénophobes et relativisant les crimes de guerre nazis qui accéderait au Parlement de la ville hanséatique, selon un rapport des renseignements intérieurs allemands.

La CDU du chancelier, qui avait elle aussi réalisé son plus mauvais score en 1993 (25,1 %), ne manquera pas de voir dans les résultats un heureux augure à un an d'élections générales qui s'annoncent délicates. Les estimations rendues publiques par la deuxième chaîne publique lui préte une progression de 5,8 % à 30,9 %.

Le jet de l'éponge par Henning Voscherau risque d'être d'autant plus embarrassant pour le SPD que le maire de Hambourg dirige la délégation sociale-démocrate dans d'âpres négociations sur une réforme fiscale qui occupe le coeur du débat dans le pays.

### Premier investisseur dans le monde

## Les États-Unis donnent autant qu'ils reçoivent

SYLVIE PASSELAIGUE-MERLE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Les États-Unis ont été en 1996 le premier pays d'accueil des investissements étrangers directs (IED) dans le monde en recevant 85 milliards de dollars, selon le 7e rapport annuel de la CNUCED sur les investissements publié dimanche à Genève.

Ils en avaient reçu 60 milliards en 1995, et la Chine qui se range en 2e place des pays d'accueil a reçu 42 milliards de dollars d'investissements étrangers en 1996, selon la Conférence de l'ONU sur le commerce et le développement.

Les États-Unis étaient aussi le premier investisseur à l'étranger avec 85 milliards de dollars investis pour 40 % en Europe et pour 30 % dans les pays en développement, indique le rapport.

«Les investissements aux États-Unis, principalement sous forme de rachats et de fusions, ont été stimulés par la croissance vigoureuse

et soutenue du pays et la perspective d'une forte rentabilité», a souligné Rubens Ricupero, secrétaire général de la CNUCED.

L'importance des pays développés comme pays d'accueil de l'IED tend cependant à décroître alors que les pays en développement bénéficient d'un accroissement rapide des investissements, selon le rapport.

En 1996 de nouveaux records ont été atteints en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est et la croissance était encore plus forte en Amérique latine et dans les Caraïbes, bien que les investissements aient poursuivi leur baisse en Afrique et en Europe centrale et de l'Est.

Deux sociétés transnationales (STN) de pays en développement ont aussi rejoint le club des 100 STN les plus importantes, à l'origine de la plus grande partie des IED, la coréenne Daewoo et la vénézuélienne Petroleos de Venezuela.

50 autres STN de pays en développement en rapide croissance, classées en fonction de leurs avoirs à l'étranger, sont présentées dans le rapport.

Au-delà du constat des effets bénéfiques de l'IED, le droit de la concurrence est au centre du nouveau répertoire présenté à la presse par M. Ricupero.

«La libéralisation des régimes de l'IED doit dorénavant aller de pair avec la mise en place d'un droit de la concurrence qui permette de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles», a-t-il souligné.

«La coopération des autorités de concurrence, et des actions internationales spécifiques en ce sens, bien que difficiles, sont particulièrement nécessaires», a-t-il dit.

En 1997, une soixantaine de pays dans le monde sont dotés d'un droit de la concurrence. «Pour les gouvernements la tâche est de plus en plus complexe», a estimé M. Ricupero.

La production réalisée par les entreprises hors de leurs frontières est désormais plus importante que le total des exportations dans le monde au niveau de l'approvisionnement des marchés étrangers, même si pour les pays en développement l'exportation demeure le principal outil de commerce, a-t-il rappelé.

54 pays d'accueil et 20 pays d'origine ont battu de nouveaux records en 1996 même si «l'envolée actuelle est caractérisée par le fait qu'une grande partie des flux provient essentiellement de deux pays, les États-Unis et le Royaume-Uni».

Le stock mondial d'IED a représenté 3200 milliards de dollars en 1996, contre 2850 milliards de dollars en 1995. Sur ce total en 1996, 1400 milliards de dollars étaient investis dans les filiales à l'étranger des multinationales.

Les entrées d'IED avec 350 milliards de dollars en 1996 «ont atteint un niveau sans précédent» se concentrant sur les secteurs de l'électronique, de l'automobile, de la chimie.

La tendance à la concentration des IED va se poursuivre, selon la CNUCED. Par secteur, à l'avenir, des investisseurs interrogés ont indiqué s'attendre à la concentration de l'investissement dans les domaines de l'infrastructure, de la distribution, des services non financiers et à une croissance plus lente dans les services financiers ou l'immobilier.

## É D I T O R I A L

## Tracer le chemin

Guy Taillefer

Le Canada vient de frapper un grand coup diplomatique et humanitaire à Oslo en ralliant près de 90 pays à un traité historique sur l'interdiction des mines antipersonnel. Avec une rapidité qui détonne par rapport aux lenteurs habituelles des circuits diplomatiques, le ministre Lloyd Axworthy a mené à bon port le «processus d'Ottawa» qui culminera début décembre dans la capitale fédérale avec la signature officielle de la nouvelle convention. Un succès qu'est toutefois venu ternir la dégonfle de dernière minute du président Bill Clinton.

Les railleries entendues depuis les cercles militaires de Washington sur les «bonnes œuvres» du gouvernement canadien tombent à plat en regard du drame humain engendré et perpétué à l'échelle planétaire par l'utilisation de mines antipersonnel. Enfouies dans 64 pays, le plus souvent dans des régions rurales du Tiers-Monde, ces mines tuent ou mutilent chaque année 26 000 personnes, dont 90 % de civils, et volent aux paysans leurs terres en les rendant inexploitable. Elles sont, à petites doses, la bombe nucléaire des pauvres. Elles continuent d'exploser longtemps après la fin des conflits, elles sont un honteux rappel que, sur le terrain, les guerres se poursuivent, revanchardes, bien après la signature des traités de paix. Elles sont au Sud un facteur d'appauvrissement dont Ottawa s'est donc fait, happé par la mobilisation d'organisations non gouvernementales et d'organismes médicaux comme la Croix-Rouge, le porteur-voix, de la moralité face au «marché» des mines terrestres que contrôlent pour l'essentiel la Chine, la Russie et l'Irak — qui ne signeront pas ce nouveau traité destiné, selon ses propres termes, «à interdire l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel et à procéder à leur destruction».

Que l'indignation du Canada et des pays liés au nouveau traité — sur lequel planera l'ombre de la princesse Diana — soit assomée à des «bonnes œuvres», comme l'affirmait récemment avec agacement un chroniqueur du *Washington Post*, cela peut se concevoir: après tout, quoi de plus facile pour un pays comme le Canada, douillettement à l'abri des États-Unis, sans menace d'invasion, protégé par sa géographie, de se faire le champion de la lutte contre les mines antipersonnel. «Une merveilleuse occasion de faire étalage de bons sentiments», écrit le chroniqueur Charles Krauthammer. Mais pour des pays sérieux, faisant face à des risques sérieux, une interdiction des mines terrestres constituerait un luxe fatal.

Reste que c'est contre l'avis de son establishment militaire que le gouvernement canadien a démarré en octobre 1996 ce qu'il est convenu d'appeler le «processus d'Ottawa», des pourparlers parallèles réunissant des gouvernements vexés par le refus de la Conférence sur le désarmement des Nations unies d'interdire les mines antipersonnel. Pressé par son puissant lobby militaire, le président Clinton, visiblement embêté, n'aura pas eu, lui, le courage de ses convictions humanitaires, annonçant mercredi dernier en dernière heure qu'«en toute bonne conscience», il ne pouvait joindre les États-Unis au nouveau

traité, par souci de protection des troupes américaines stationnées dans la péninsule coréenne ou engagées sous la bannière de l'ONU sur d'autres théâtres d'opération. (Signalons, pour mémoire, que le président Kennedy a tenu tête en 1963 à ses militaires en se prononçant en faveur de l'interdiction totale des essais nucléaires atmosphériques.)

Les États-Unis avaient d'autres objections, dont la moindre n'était pas le souhait que les pays signataires puissent se retirer du traité en cas de conflit. A quoi bon un traité d'interdiction des mines antipersonnel, ont objecté avec justesse les Canadiens, s'il n'a de valeur qu'en temps de paix.

La signature américaine aurait donné plus de poids à l'entente, mais ce poids n'aurait été largement que théorique. Les États-Unis n'exportent plus depuis cinq ans de mines antipersonnel. Comme pour se donner bonne conscience, M. Clinton a annoncé tout de suite après avoir dit non au «processus d'Ottawa» une série de mesures unilatérales visant à éradiquer les mines antipersonnel dans le monde (élimination progressive des stocks, intensification des efforts de déminage...). Le désistement américain à Oslo n'a d'ailleurs pas fait de drame. Le ministre Axworthy s'attend à ce que Washington parape le traité d'ici «quatre ou cinq ans». Dans l'immédiat, le président Clinton a, semble-t-il, choisi de

subir quelques égratignures sur la scène internationale pour acheter la paix avec les militaires et un électoral à l'épiderme très sensible au sort des troupes américaines stationnées à l'étranger.

Les États-Unis se sont vu attribuer le mauvais rôle dans la négociation du traité d'interdiction — un traité dont il sera d'ailleurs difficile de vérifier l'application —, mais ils écopent en partie par erreur. Le problème, c'est qu'en n'adhérant pas au traité, Washington procure aux grands producteurs de mines antipersonnel un bouclier derrière lequel ils peuvent aller maquiller leur inaction. La Russie, par exemple, a dit partager les «aspirations humanitaires» du nouveau traité, mais préfère commodément s'en remettre aux travaux de la Conférence sur le désarmement.

Le nouveau traité prêche, en effet, des convertis. Selon des estimations convergentes circulant à Oslo, il faudrait tout le troisième millénaire et plus de 30 milliards de dollars pour nettoyer la planète des mines qui l'infestent. Il reste encore un long chemin à parcourir. En jetant les bases d'une interdiction globale, le traité d'Ottawa contribuera à isoler les régimes qui font usage de mines antipersonnel et, ultimement, à en faire disparaître l'industrie. Il faudra ensuite s'attaquer au déminage, qui n'arrive même pas à l'heure actuelle à suivre le rythme du minage. Le Canada a ouvert la voie. Mais la route est minée.

## L E T T R E S

## Groupes populaires en alphabétisation

L'éditorial de Lise Bissonnette (*Le Devoir*, 11 septembre 1997) vise juste en réclamant que la réforme de l'éducation mette un frein à la sous-scolarisation et à la chaîne de reproduction de l'analphabétisme. Mais c'est de beaucoup plus que cela que les travailleurs des groupes populaires en alphabétisation se préoccupent: c'est de l'avenir de notre démocratie et de celui de dizaines de milliers d'adultes, jeunes souvent, qui ont été coincés — et qui le seront sans doute encore demain — dans le colimateur institutionnel pour des raisons de mal-fonctionnement certes, mais aussi d'incapacités personnelles, passagères ou permanentes.

À titre d'alphabétiseur dans un groupe en région, je touche chaque jour du doigt l'importance de valoriser cette solution qu'offrent les groupes populaires. Parce qu'ils sont nombreux, très nombreux, les gens qui, en situation de survie, préfèrent la débrouille, localement ou en exode, à une démarche scolaire obligatoire longue. Ne serait-ce que pour éviter le poids des préjugés. Conséquences? Les statistiques gonflent, le développement local et durable tarde, faute de travailleurs qualifiés, le problème de ces gens mal préparés perdure.

Dans un groupe d'alphabétisation ou d'éducation populaire, toutes les dimensions de la vie de ces personnes sont prises en compte et tous les efforts sont déployés pour qu'elles prennent en main elles-mêmes, consciemment et démocratiquement, leur devenir aussi bien individuel que collectif. Même s'il les finance, le gouvernement ne fait pas vraiment la promotion de ces groupes qui, à leur grand dam, ne sont ni des PME du caritatif, ni des PME tout court.

En alphabétisation par exemple, ils jouissent d'une expertise pédagogique reconnue, ils font beaucoup avec peu, même au chapitre des technologies nouvelles, et ils ont même déposé l'an dernier un plan d'action national contre l'analphabétisme.

Et si les médias en parlaient plus

souvent en rappelant qu'ils sont un maillon de la chaîne éducative et qu'ils font effectivement beaucoup plus qu'apprendre à lire et à écrire?

Jean Forest  
Gaspésie, 15 septembre 1997

## Un pur sophisme

Dans son texte (*Le Devoir*, 11 septembre 1997), Julius Grey suggère, suivant une subtile technique de banalisation, que les chevaliers qui veulent maintenir la loi 101 ont pour équivalents les chevaliers qui ont cette loi pour bête noire. C'est un pur sophisme. Les premiers se rappellent le temps des injustices et ne veulent pas son retour. Les seconds, qui s'accrochaient très bien des injustices à l'égard de la majorité francophone, veulent, alors qu'ils représentent un petit pourcentage de la population, avoir le même poids que la majorité. On ne saurait logiquement traiter d'extrémistes les deux camps.

D'abordant, M. Grey écrit, au sujet de la loi 101 de 1977, que «les injustices envers les francophones [...] pouvaient servir d'excuse sinon de justification [...]». On croit rêver. Il ajoute — et il fait alors sien un mot de René Lévesque, qui s'exprimait cependant à partir d'un tout autre point de vue — que «la loi 101», telle que rédigée en 1977, était «un épisode peu glorieux». René Lévesque, qu'il n'entre pas du tout dans mon propos de défendre, avait honte d'être obligé d'avoir recours à une loi pour protéger le français. Mais ici, tout comme aux États-Unis à l'époque de la ségrégation, il fallait l'intervention du législateur. On le voit bien puisque 20 ans plus tard, certains s'acharnent encore à l'attaquer, ou plutôt ce qui en reste. Ils résistent aux doses les plus puissantes de logique.

Quant à la prétendue «aliénation» évoquée par M. Grey, elle épargne les gens, comme M. Grey lui-même, qui s'adaptent à la réalité sociopolitique québécoise. Ils fonctionnent largement en français et sont bien ici.

Par contre, ceux qui jouent la carte de l'aliénation rappellent le triste Galganov: ils ne cessent de faire tout en leur pouvoir pour déstabiliser la vie

politique, par des méthodes souvent ignobles, par exemple les pressions indues sur les municipalités, l'exigence de bilinguisme totale, les déclarations irresponsables lancées à tout vent pour nuire à la province, donc à leurs concitoyens, etc.

J'inviterais l'éminent Dr Rakoff à se pencher sur leur cas et à nous fournir son diagnostic «scientifique».

William Morris  
Montréal, 13 septembre 1997

## Égarement de l'esprit

«Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi.» C'est l'idée dont le ministre fédéral Stéphane Dion fait la promotion depuis janvier 1996 et qui tourne à la folie collective. Car si le Québec était divisible, le seraient également toutes les provinces canadiennes. Ainsi que les régions. Et les villes. En vertu du même droit, les municipalités qui se seraient partitionnées, comptant 60 % de fédéralistes, seraient à leur tour partitionnables à 40 % par les souverainistes. Par quartiers, par rues, par ruelles?

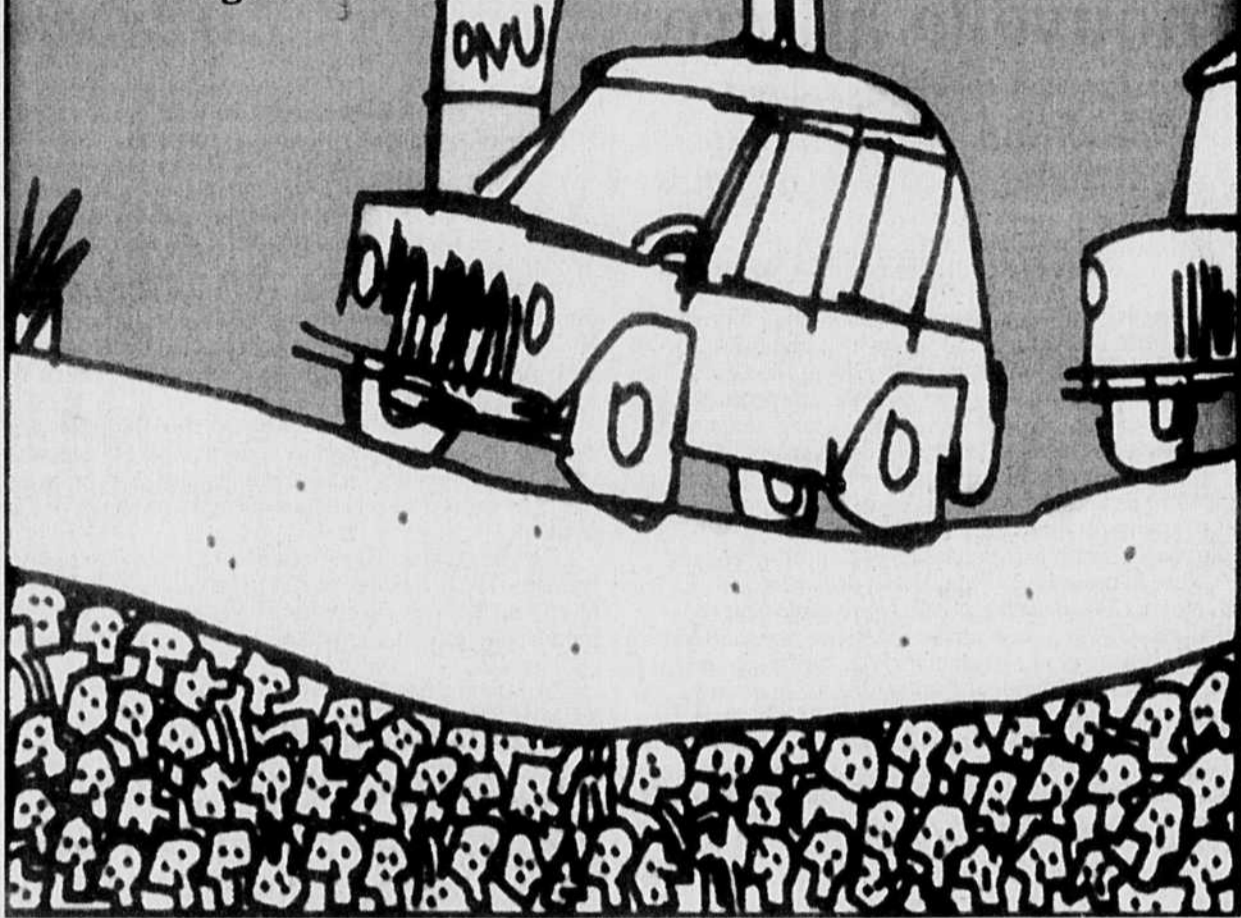
Et la tentation serait grande pour quelques provinces, pour des régions ou villes-frontières canadiennes, par intérêts politiques, économiques ou stratégiques, de faire également partition pour joindre les États-Unis.

Partitionner le Québec légitimerait un précédent dont n'importe quelle partie du Canada pourrait ensuite se justifier. Territoire d'un peuple distinct, d'un peuple fondateur, d'une nation, le Québec est indivisible en vertu de droits et de précédents qui font consensus au sein de la communauté internationale. Le partitionnement sur une base ethnique, s'il était accepté par les nations, donnerait naissance à un chaos aux conséquences indescriptibles.

La menace de partitionner le Québec, stratégie ultime pour faire peur aux Québécois, relève de l'égarement de l'esprit. C'est par le triomphe de la raison, comme en Écosse où l'on vient de dire OUI, que la souveraineté du Québec sera accomplie sans partition de son territoire.

Jean-Paul Paquette  
Ville-Marie, 15 septembre 1997

Le régime de Kabila continue de s'opposer à l'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés



LE MONDE

## Journées portes entrouvertes

Pékin — En cette période de congrès du Parti communiste chinois, une blague circule à Pékin: le président américain Bill Clinton, le président russe Boris Eltsine et le président chinois Jiang Zemin sont chacun au volant d'une voiture. Arrive un carrefour: Bill Clinton tourne à droite, Boris Eltsine tourne à gauche, Jiang Zemin hésite

la Constitution, de quitter son poste à la tête du gouvernement en mars prochain. Wei Jianxing, chef de la Commission centrale de discipline du parti, s'est occupé récemment de faire le ménage à la mairie de Pékin, à la suite d'un scandale financier impliquant l'ancien maire de la ville. Les dirigeants chinois font figurer au premier plan de leurs préoccupations la corruption des cadres du parti.

L'accusation de M. Wei aux plus hautes marches du pouvoir est censée démontrer sans équivoque la volonté du régime de balayer devant sa porte.

Signaler à gauche et tourner à droite, c'était peut-être aussi de cette manière qu'il fallait prendre la cérémonie de clôture du congrès. Dans le vaste hémicycle de l'Assemblée du peuple, les dirigeants, les délégués et les journalistes ont été invités à se lever pour écouter l'orchestre de l'armée chinoise jouer *L'Internationale*, l'hymne communiste, à l'issue d'un congrès qui venait de valider le principe d'une décollectivisation massive.

Le régime chinois a manifesté lors de ce congrès une timide volonté d'ouverture. Pour la première fois, la séance inaugurale et la séance de clôture étaient retransmises en direct à la télévision et les médias étrangers avaient accès à certains groupes de discussions, soigneusement sélectionnés. Pour la première fois aussi, les médias étaient invités à assister à l'adoption par les délégués — adoption unanime et sans opposition, il va sans dire — du discours d'orientation du président. Dans le passé, on ne savait pas quand se terminaient les assises du parti. On ne l'apprenait que par un communiqué à la radio d'État.

Comme à l'accoutumée, les Pékinois ne pouvaient cependant pas manquer de savoir que leurs dirigeants étaient en grande séance de remue-ménages au siège de l'Assemblée du peuple: la ville avait fait une grande toilette, la place Tian An Men disparaissait

sous des tapis de fleurs, les drapeaux rouges du Parti communiste claquaient au vent et les bannières le long des rues battaient le rappel des camarades: «Rallions-nous à l'unisson derrière la direction du parti avec le camarade Jiang Zemin au gouvernement!»

Si cela les intéressait, les Chinois ont pu également suivre en direct à la télévision une brève cérémonie quelque peu compassée mais inédite quand même, au cours de laquelle le président Jiang a présenté lui-même les six autres membres du nouveau comité permanent, son «cabinet privé» en quelque sorte.

Mais la transparence rencontre assez vite ses limites en Chine. Des éditions du *South China Morning Post* et du *International Herald Tribune* ont été censurées pour avoir publié la photo d'une poignée de manifestants se faisant arrêter par la police devant l'Assemblée du peuple. Comment s'exerce cette censure? De la manière la plus simple qui soit: la où les pages incriminées sont tout simplement déchirées et ôtées de chaque exemplaire disponible dans les kiosques à journaux. Cette pratique est régulièrement utilisée contre les magazines étrangers vendus en Chine. J'ai pour ma part acheté à quatre ou cinq reprises depuis le mois de janvier un exemplaire de l'hédomadaire *The Economist* auquel manquaient les pages où devaient apparaître des articles sur la Chine.

De fait, il n'a pas été question lors du congrès de conjurer la décollectivisation de l'économie avec des réformes du système politique. Bien que certaines voix se soient élevées dans les milieux universitaires pour réclamer, notamment, des changements en profondeur du mode de sélection des dirigeants et une séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire, le président chinois s'est borné, dans son discours-programme, à prononcer une «démocratisation [...] concernant les affaires publiques locales». Pour ceux qui soutiennent que la Chine ne peut faire l'économie d'une réforme politique, le XV<sup>e</sup> congrès aura été une déception.

## À P R O P O S

## ... de la probabilité d'un emploi après l'université

Entre la promotion de 1982 et celle de 1994, les titulaires d'un baccalauréat ont un taux de placement qui dépasse 88 % environ deux ans après leur remise de diplôme. Entre les promotions de 1982 et de 1989, le taux s'élève régulièrement en passant de 88,0 % à 91,9 %, mais en 1992 et 1994, il diminue légèrement à 91,1 % et 88,6 %. Entre les promotions de 1982 et de 1989, les hommes ont un taux de placement supérieur à celui des femmes, mais aux promotions de 1992 et de 1994, le taux des femmes (92,0 % et 90,0 %) devance celui des hommes (89,9 % et 86,6 %). Durant cette période, les titulaires d'une maîtrise affichent un meilleur taux de placement que ceux des bacheliers, et l'écart qui

les sépare est de l'ordre de trois à cinq points de pourcentage. À la promotion de 1994, le taux de placement des femmes détentrices d'une maîtrise (94,1 %) est plus élevé que celui des hommes (92,4 %). De toute évidence, il est encore avantageux pour les jeunes d'obtenir un diplôme collégial ou universitaire, puisque les personnes diplômées trouvent un emploi plus rapidement, chôment moins longtemps lorsqu'elles perdent leur emploi et s'adaptent mieux aux changements technologiques.

*D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie, Bureau de la statistique du Québec, juillet 1997.*

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSPAGNON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E B O I S

## IDÉES

Montréal, pôle international de la santé?

## Un appel à l'apprenti sorcier

Si l'industrie mondialisée de la santé est monstrueuse aux États-Unis, elle serait une véritable abomination chez nous

CAROL BARKO

L'auteure est une traductrice et écrivaine américaine vivant à Montréal.

**L**a proposition du maire Bourque et de ses conseillers, des experts du milieu de la santé, mérite une mise en scène d'opéra-bouffe (*Le Devoir*, 20 août 1997). Quelle idée de génie de rouvrir les hôpitaux, fermés par la nécessité de faire des économies, aux patients étrangers fortunés qui seraient soignés par des spécialistes, eux aussi, étrangers! En assurant ainsi à l'industrie de la santé à Montréal une réputation enviable, qu'elle mérite d'ailleurs (ou qu'elle méritait avant les compressions budgétaires), on ferait d'une pierre deux coups: on générerait des profits importants tout en remplissant les coffres de la Régie de l'assurance-maladie pour compenser les compressions qui ont affaibli nos services de santé. Oups! Je me laisse emporter. Mon scénario devance les règles du jeu. Pour être rentables, ces hôpitaux rouverts auraient à vendre leur «produit»: les meilleurs soins de santé que l'on puisse trouver à un bon prix. Ce seraient donc les actionnaires et les investisseurs de départ qui empocheraient les revenus. Rien à voir avec la Régie de l'assurance maladie du Québec. Nous aurions deux systèmes distincts.

Pour bien scénariser cette comédie avec toutes ses péripéties (elles seraient nombreuses), il faudrait savoir quelles sont ces personnes qui composent le comité du maire Bourque. Elles vont jouer les rôles principaux dans notre spectacle (*les major players* dans la langue de la haute finance américaine, sur la scène de la Bourse où jouent les entreprises d'assurance-santé, les grandes sociétés pharmaceutiques qui vendent tous les produits imaginables de diagnostic et de traitement des maladies). Si Merck-Frosst, la grande entreprise pharmaceutique, y est représentée, on doit y trouver d'autres sociétés semblables: des sociétés anonymes qui appartiennent à tous les pays et à aucun. Ces sociétés «mondiales» sont vraiment anonymes, mystérieuses. Tant mieux pour l'intrigue.

Il n'était pas difficile de déceler dans la recommandation du comité la source de cette idée. Le maire a pris pour modèle «l'industrie de la santé» américaine. Le terme même d'«industrie» l'annonce. Autant que je sache, les hôpitaux à but lucratif sont interdits au Canada et au Québec. Le système de santé ici est une œuvre humanitaire qui fonctionne pour le bien public. Mais c'est ça, l'idée, voyez-vous! Il faut importer le vrai système de santé, l'implanter à Montréal, qui est déjà un centre de médecine de premier ordre. Malheureusement, les médecins, les infirmières et les équipes médicales travaillent pour l'État. Les pauvres! Quelle utopie! Pas étonnant qu'ils aient dû fermer huit hôpitaux (ou est-ce plus?). Mais nous allons corriger tout cela. Voilà le début d'un dialogue pour l'ouverture de notre opéra bouffe. Ça vient tout seul; si vous êtes américaine comme moi, vous y reconnaîtrez tout de suite l'enthousiasme effréné caractéristique du marché de la santé américaine.

En réfléchissant à cette intrigue si riche en possibilités d'exploitation dramatique, est-ce qu'une comédie de situation ne conviendrait mieux qu'un opéra? J'en ai com-



MATTHEW STRAUSS THE NEW YORK TIMES

mencé une et je vous invite à collaborer avec moi.

Puisque l'intrigue est tellement axée sur l'étranger (au sud), vous devez savoir que les énormes sociétés spécialisées en santé sont les *darlings* de Wall Street. Depuis quatre ans, le secteur de la santé a connu un tel essor aux États-Unis que «l'industrie de la santé» vaut un trillion de dollars américains (un milliard de mil-

liards). Je parle de la Bourse, bien entendu. Que ces sociétés veuillent partager cette immense richesse avec vous, à Montréal, ne trouvez-vous pas que c'est généreux? Or ce n'est pas tout.

Cette nouvelle ruée vers l'or, on la doit en particulier aux sociétés qui vendent de l'assurance-santé et que l'on appelle «HMOs» (*health maintenance organizations*).

Les HMO représentent la principale forme d'assurance-maladie (nous disons «assurance-santé») utilisée par des millions d'Américains (ceux qui peuvent payer les primes). Les HMO, qui se font une concurrence féroce quand elles ne sont pas en train de se fusionner, gèrent les soins de santé de leurs abonnés selon une méthode nommée «*managed care*». Elles remboursent un pourcentage des frais d'hôpital, de médecin, de laboratoire, etc., à la condition qu'elles approuvent le traitement que recommande le médecin. C'est bien là le pépin. Je ne parlerai pas, faute d'espace, des imbroglios qui en résultent et de l'avalanche de plaintes des consommateurs qui ont déclenché, depuis environ trois ans, des torrents d'enquêtes et de reportages dans la presse américaine (*The New York Times*, *The Wall Street Journal*), exposant les divers abus commis par ces sociétés qui ne respectent ni les droits des patients ni ceux des médecins. Ce fracas a éveillé les sénateurs et les représentants à Washington, le président, ainsi que les élus des assemblées de nombreux États. Tous se sont empressés de rédiger et de faire voter des lois pour protéger les Américains contre les excès de cette bande (je voudrais dire «cette mafia de la santé», mais c'est trop fort) dans sa course aux profits. La Californie, pionnière dans la création des HMO sans but lucratif (il y a quarante ans), est le leader de cette vague de réglementation de l'industrie de la santé.

Voilà où nous en sommes aux États-Unis avec notre médecine corporative. A cause des fusions qui ont marqué l'industrie de la santé comme celle des banques, le chiffre d'affaires des assureurs et des sociétés pharmaceutiques se multiplie, de sorte qu'ils disposent d'un tel capital et d'une telle influence qu'ils sont en train de devenir des monstres redoutables. Le 26 août 1997, *The New York Times* annonçait l'alliance de Cardinal Health, un grossiste de médicaments, avec un autre grossiste. Le couple bénéficiera ainsi de plus de deux milliards de dollars. Mais c'est tout à fait normal chez nous. La médecine mondialisée obéit à la loi fondamentale du marché libre: la croissance, la croissance, la croissance. Elle fonctionne comme n'importe quelle société anonyme; son produit est aussi bon que le pétrole ou les chemins de fer. Meilleur, même, parce qu'il y aura toujours une demande pour les soins de santé. Une demande croissante. C'est pour cela qu'elle est monstrueuse.

Ne vous laissez pas tromper. Le Québec et le Canada sont de beaux champs, relativement vierges, à exploiter par cette industrie globale qui a toujours soif de nouveaux marchés. Si l'industrie de la santé est monstrueuse aux États-Unis, elle serait une abomination ici à Montréal, dans le contexte de votre système de santé, de votre histoire et de votre politique de programmes sociaux.

Notre monstre *made in the USA* n'est pas bon à importer chez vous. Ce n'est pas pour rien que je vous ai proposé un opéra-bouffe. J'avais en tête l'image de l'apprenti sorcier, ce personnage fabuleux du folklore européen que les êtres humains invoquent dans les temps difficiles pour venir les aider. C'est un serviteur automate que nous mettons à notre service jusqu'à ce qu'il se déchaîne et se retourne contre nous. Les récits folkloriques veulent que l'on tue l'apprenti sorcier pour l'empêcher de nuire. Ce n'est pas possible pour nous. Le marché libre nous fait vivre. Tout ce que nous pouvons faire aux États-Unis, c'est d'empêcher cette créature de trop abuser de nous qui l'avons engendrée.

Voulez-vous inviter ce monstre dans votre jardin?

## La vie privée et les médias

## Quelques suggestions pour ne pas dérapier

Le droit à la vie privée peut entrer en conflit avec le droit du public à l'information

MARC-FRANÇOIS BERNIER

Journaliste et auteur de l'ouvrage *Éthique et déontologie du journalisme* (PUL, 1994)

**L**a mort tragique de la princesse Diana a relancé avec un fervor peu commune le débat sur le droit à la vie privée et son corollaire, la protection de notre vie privée contre l'envahissement des médias, dont les abus froilent parfois la tyrannie.

Disons tout de suite que le cas de la famille royale est le pire de tous pour aborder la question de la vie privée et des médias. En effet, contrairement à bon nombre de personnalités publiques dont les fonctions relèvent de nominations (juges, hauts fonctionnaires, etc.) ou d'élections (maires, députés ou ministres), les fonctions publiques des membres de la famille royale sont fondamentalement associées à des gestes relevant de la vie privée: fréquentations, liaisons amoureuses, mariages, naissances, alliances, etc. Si bien que dans le cas des familles royales, le privé et le public sont plus que jamais reliés et il devient très difficile de dire dans quelle mesure un geste de vie privée a ou n'a pas une résonance publique.

Cette mise en garde concernant la famille royale ne justifie en rien le

harcèlement des paparazzi à l'endroit des membres de la famille royale, qui ont droit à l'intimité, à la dignité et à leur réputation au même titre que tout autre être humain. Ma nuance ne vise qu'à indiquer que dans le débat sur la vie privée et les médias, les familles royales sont des cas atypiques qui ne sont pas tellement féconds pour la réflexion.

De façon plus courante, le débat éthique et déontologique portant sur le droit à la vie privée face aux médias a trait à des dérapages réels ou supposés concernant des vedettes et artistes, différents acteurs sociaux tels les élus politiques, ou encore le citoyen anonyme qui se retrouve subitement plongé dans l'actualité en raison de drames le touchant directement ou indirectement.

Les questions qui se posent ici sont les suivantes: qu'est-ce que la vie privée, quelle valeur doit-on lui accorder et comment les journalistes devraient-ils se comporter sur les plans éthiques et déontologiques?

Il est possible de s'entendre sur une définition minimale de la vie privée selon laquelle tout comportement ne relevant pas d'une fonction sociale quelconque (travail, bénévolat, activités sociales, etc.), n'ayant pas de conséquences indésirables pour autrui et ne violant pas les lois peut être considéré comme étant du domaine de la vie privée.

Quant à la valeur de la vie privée dans une société moderne et pluraliste comme le Québec prétend l'être, on peut avancer qu'elle est considérée très importante à partir du moment où cela est reconnu dans les lois et les chartes. La protection de la vie privée et de notre intimité n'est pas sans relation avec les concepts d'estime de soi, de dignité et de droit à la réputation sans lesquels nous ne sommes rien, sinon une vulgaire marchandise que les médias pourraient impunément donner en pâture à un public avide et curieux de rumeurs et de trivialités qui sont sans effet sur son bien-être objectif.

Dans l'ensemble des codes de déontologie qui orientent les pratiques des journalistes des principaux médias en Amérique du Nord, le respect de la vie privée est presque toujours prescrit. Il en va de même dans le récent *Guide de déontologie* que s'est donné la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Dans ce guide comme dans la plupart des codes de déontologie, on reconnaît cependant que ce droit à la vie privée peut entrer en conflit avec le droit du public à l'information. Comment, alors, résoudre ce dilemme, comment respecter le droit à l'information sans mutiler le droit à la vie privée? Comment agir de façon responsable, par opposition à l'arbitraire, de façon libre par opposition à l'autocensure, comment résoudre le dilemme de façon rationnelle par opposition aux décisions capricieuses uniquement

basées sur des considérations mercantiles?

Pour aider les journalistes à résoudre ce dilemme, je préconise des critères de réflexion dont certains ont du reste été repris dans le *Guide de déontologie* de la FPJQ. Avant de publier une information ayant un rapport quelconque avec la vie privée d'un individu, le journaliste devrait se demander si cette information de nature privée a un rapport réel et démontrable avec les fonctions publiques exercées par l'individu. Par exemple, il serait admissible de faire état des relations extraconjugales d'un ministre si on pouvait démontrer que cela a un impact direct sur ses décisions, soit par favoritisme, soit par crainte de chantage.

Le journaliste peut aussi déterminer si les faits de nature privée se sont déroulés en public. Selon ce critère, on pourrait faire état d'une perte de contrôle émotif d'un élu dans les corridors de l'Assemblée nationale du Québec, mais pas si cela s'était produit dans sa résidence privée.

Le journaliste a aussi l'obligation de se demander si l'information qu'il projette de rendre publique relève de l'intérêt public ou plutôt de la curiosité du public. La différence entre les deux est l'intérêt légitime qu'a le public de connaître des informations qui le concernent, alors que la curiosité est l'avidité pour des informations qui sont sans conséquence publique ou sociale et dont la diffusion relève davantage du voyeurisme et du sensationnalisme.

Il est également pertinent de se demander si des gestes illégaux commis dans un endroit privé ont des conséquences néfastes et non désirées pour autrui. Dans ce contexte, des comportements sexuels illégaux impliquant des adultes consentants relèvent de la vie privée, ce qui n'est évidemment pas le cas lorsqu'il y a agression à l'endroit d'une personne non consentante.

On peut aussi se demander si les gestes faits dans un lieu privé contrevennent directement au mandat officiel et public d'un individu. C'est le cas qui a fait vœu de chasteté mais qui est incapable de réfréner sa sexualité. Dans ce cas limite, il pourrait être justifié de publier des informations relevant de la vie privée.

Le *Guide de déontologie* de la FPJQ ajoute pour sa part que les journalistes peuvent parler de la vie privée d'une personne lorsque celle-ci donne à sa vie privée un caractère public. Je suis partiellement en désaccord avec ce critère car il semble nier à l'individu le droit de décider de façon autonome et libre de l'utilisation qu'il fera des informations privées le concernant. Cela revient à nier à l'individu le droit de choisir dans quelles circonstances il permettra l'accès à des informations privées et dans quelles autres il préférera les conserver à l'abri de la

place publique. Les journalistes doivent concevoir comme un privilège, et non comme un droit acquis, le fait qu'un individu leur accorde accès à certaines informations privées, selon les motifs que ce dernier estime avantageux. Autant il serait exagéré d'exiger que les journalistes rapportent les éléments de vie privée sous prétexte qu'un individu cherche de la publicité, autant il est injustifiable de refuser le droit à la vie privée à quiconque a déjà accepté de livrer des confidences au public.

Les pistes de réflexion suggérées aux journalistes québécois en matière de respect de la vie privée leur permettent de se comporter de façon responsable, de concilier davantage deux droits pouvant facilement se retrouver en conflit. L'utilité de tels critères est sans doute de protéger le public contre les dérapages journalistiques, mais il permet aussi aux journalistes de démontrer au public qu'ils peuvent très bien assumer leurs responsabilités professionnelles sans que les gouvernements ne soient incités à intervenir à leur place. Finalement, l'existence de ces critères de décision ne règlera pas tous les problèmes possibles, mais leur utilisation parviendra sans doute à éviter les dérapages les plus grossiers et les plus dommageables pour les individus qui se retrouvent sous le regard omniprésent des médias.

**Les journalistes peuvent très bien assumer seuls leurs responsabilités**

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Franceur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commiss). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyaine Ouellet, Micheline Rueland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SALON

«On a regagné des gens qui ne venaient plus»

SUITE DE LA PAGE 1

Pour Denis LeBrun, directeur général du Salon, l'édition 1997 vient cristalliser la nature de l'événement, après trois années de tribulations dues à la construction du nouveau Centre des congrès: «Là, on sait où on s'en va. On a donné la couleur qu'on voulait au Salon de Québec pour qu'il se distingue des autres. Pour l'année prochaine, on parle simplement d'améliorations à la formule présente. Et les principales difficultés s'élimineront d'elles-mêmes, soit le fait qu'on ait été si tôt dans la saison et la distance entre les deux sites.»

Les visiteurs du Salon et de la Foire devaient en effet, cette année, traverser le centre commercial de Place Québec pour se rendre de la nouvelle salle d'exposition, qui accueillait le premier, à l'ancien Centre, qui accueillait la seconde. En utilisant, l'année prochaine, le deuxième étage du nouveau Centre, qui recevait cette année la Conférence parlementaire des Amériques, la synergie entre les deux composantes de l'événement devrait être accrue, selon Denis LeBrun.

Les visiteurs n'ont tout de même eu aucun mal à trouver les salles où se tenaient les conférences, tables rondes et débats de la Foire. Les salles de 550 à 700 personnes ont souvent été remplies à pleine capacité, et rarement avec moins de cent spectateurs — des résultats remarquables pour des sujets souvent exigeants, voire arides. «Et c'était le grand public qui était là, souligne avec enthousiasme le directeur général. On a regagné des gens qui ne venaient plus au Salon, qui ont beaucoup apprécié ces débats. On a même eu droit à des ovations debout pour certains conférenciers. C'est fantastique!»

L'un des invités de la Foire, Jacques Rigaud, p.-d.g. de la RTL et essayiste renommé dans le domaine de la politique culturelle, illustre ce succès de belle façon en indiquant ceci au Devoir: «Au Salon du livre de Paris, avec lequel je collabore depuis sa fondation, je n'imaginerais pas réunir des centaines de personnes pour de telles tables rondes. Quand on en a 40 ou 50, c'est déjà pas mal.»

Ensemble des éditeurs et auteurs croisés au cours du week-end exprimaient d'ailleurs une même satisfaction face à l'événement. Les auteurs auront trouvé là un auditoire attentif et intéressé à échanger après les conférences, sur le plancher du Salon, tandis que leurs éditeurs auront souvent réalisé des chiffres de vente fort intéressants. Grâce à cette réussite, le Salon du livre de Québec croit bien pouvoir vaincre les réticences de plusieurs maisons d'édition qui, a priori, n'aimaient pas particulièrement l'idée de voir Québec s'ajouter à la liste déjà fort longue des salons d'automne. Précisant qu'il doit encore consulter lesdits éditeurs avant de pouvoir confirmer les dates de la prochaine édition, Denis LeBrun prévoit tout de même que, selon toute probabilité, on s'y donnera rendez-vous en octobre 1998.

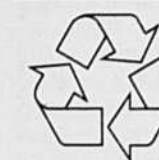


Jacques Rigaud

Un code de conduite pour les juges

Ottawa (PC) — Les juges nommés par le gouvernement fédéral pourraient bientôt devoir se soumettre à un code de conduite réglementant leurs rapports sociaux et les obligeant à éviter les commentaires sexistes ou racistes. L'ébauche du document, dont le Toronto Star a obtenu copie, circule actuellement parmi les membres de la magistrature fédérale. En vertu de ce guide, les juges devraient éviter les situations telles un cocktail en compagnie de politiciens, pouvant semer le doute sur leur impartialité. La planification de ce code de conduite fait suite à une série d'incidents embarrassants mettant en cause des juges un peu trop loquaces. Le guide de conduite ne prévoit aucune sanction, mais une minorité de juges s'y opposent, soutenant qu'il compromettra leur «indépendance judiciaire» ou qu'il encouragera les plaintes contre lesquelles on n'en respecte pas les principes à la lettre.

Dès lors, on ignore toujours si ce code de conduite sera adopté par le Conseil canadien de la magistrature, organisme supervisant le travail des juges.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

OFFENSIVE

«La souveraineté a toujours baissé [dans les sondages] quand on a arrêté d'en

SUITE DE LA PAGE 1

lon l'accord conclu à Calgary» à «la souveraineté du Québec», l'option préférée par 36 % des répondants. La souveraineté (42 %) est toutefois plus populaire que l'accord de Calgary (38 %) chez les francophones. Selon ce sondage, 55 % des Québécois souhaitent que Lucien Bouchard abandonne l'idée de tenir un autre référendum sur la souveraineté s'il reprend le pouvoir.

Aux yeux de M. Dion, non seulement ces résultats indiquent qu'Ottawa a réussi à «faire comprendre les conséquences de la séparation», ils montrent «de plus en plus à quel point les Québécois se sentent aussi Canadiens et veulent rester Canadiens».

Le porte-parole du Parti libéral du Québec sur les questions constitutionnelles, Jean-Marc Fournier, reste plus modeste. A son avis, ces enquêtes révèlent chez les Québécois un appui à une démarche qui passe par le renouvellement du fédéralisme plutôt que par la souveraineté. «Les gens nous disent: "Continuez, vous allez dans la bonne direction", dit-il. Cependant, M. Fournier concède que l'entente de principe conclue à Calgary, et qui ouvre la voie à des consultations dans le reste du pays, n'est qu'un premier pas. En ce sens, les sondages envoient aussi un message aux autres Canadiens qui devrait les encourager à poursuivre sur la voie de la reconnaissance du Québec. Selon le sondage SOM, 47 % des Québécois ne croient pas que l'accord de Calgary va faire progresser le dossier constitutionnel et 23 % sont incapables d'émettre un avis à ce sujet.

De leur côté, les souverainistes estiment que ce sondage, un parmi d'autres, ne peut permettre de sauter à de telles conclusions. Pour le président de la CSN, Gérald Larose, ces sondages indiquent tout bonnement l'état de confusion dans lequel se trouve l'opinion publique actuellement. Cette confusion s'explique, selon lui, par le fait que, depuis quelques mois, le mouvement souverainiste a «laissé toute la place» aux fédéralistes. «La souveraineté a toujours baissé [dans les son-

dages] quand on a arrêté d'en parler», dit-il.

M. Larose croit que le temps est venu de riposter. Il invite d'ailleurs le gouvernement Bouchard, maintenant qu'il achève de mettre de l'ordre dans les finances publiques et qu'il a mis sur les rails les réformes sociales les plus urgentes, à remettre la question de la souveraineté sur la table en vue des prochaines élections.

Le ministre de la Justice, Serge Ménard, note par ailleurs qu'on ne peut prédire les résultats du prochain référendum à partir des sondages de la fin de semaine. L'option proposée par le Parti québécois, dit-il, n'est pas celle de la sécession pure et simple. «La souveraineté s'accompagne d'une offre généreuse de partenariat», a-t-il rappelé.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, abonde dans le même sens. Il estime que, lorsque les Québécois connaîtront mieux le contenu de l'entente de principe signée à Calgary par les premiers ministres des neuf autres provinces, ils comprendront que cet accord ne veut rien dire. M. Duceppe reconnaît toutefois qu'il faut «organiser une riposte». C'est pourquoi son parti va tenir, au printemps, des colloques régionaux qui vont culminer, plus tard, à une date à déterminer, avec un événement d'envergure nationale, sorte d'états généraux de la souveraineté. L'événement devrait réunir le Bloc, le PQ et les partenaires de la souveraineté.

Le plan d'action du Bloc au Parlement fédéral, qui reprend ses travaux aujourd'hui à Ottawa, donne lui aussi la priorité aux questions constitutionnelles, aux relations Québec-Ottawa, à la dénonciation de la propagande fédéraliste, à la promotion de la souveraineté et à la reconnaissance du Québec à l'étranger. Le Bloc offrira également sa collaboration au PQ lors des prochaines élections provinciales.

La contre-attaque souverainiste prendra toutefois diverses formes au fil des mois. Par exemple, de jeudi à hier, des députés et membres du Bloc et du Parti québécois ont profité de la tenue, à Québec, de la première Conférence parlementaire des Amériques, à laquelle participaient 700 personnes représentant 27 pays, pour multiplier les

contacts informels avec des députés étrangers et expliquer leur option. Certains d'entre eux, dont Daniel Turp et Osvaldo Nunez, distribuaient vendredi des exemplaires en versions française, anglaise et espagnole, d'un document rédigé par les intellectuels pour la souveraineté.

La réaction fédérale n'a pas tardé.

Samedi, six ministres fédéraux étaient sur place. Le ministre du Commerce extérieur, Sergio Marchi, a profité de l'occasion pour avoir des rencontres bilatérales avec les représentants de trois des quatre pays qui seront visités, en janvier, par l'équipe Canada, en Amérique latine.

Le secrétaire d'Etat, Don Boudria, a publiquement fait connaître son désaccord avec le fait que des représentants du Bloc québécois aient distribué de la propagande souverainiste aux congressistes. Selon M. Boudria, un accord tacite avait été conclu avec l'Assemblée nationale du Québec pour que les différends entre Québec et Ottawa ne soient pas abordés lors de cette conférence internationale.

Samedi, le ministre Dion a pour sa part adressé des reproches au premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, pour le contenu du discours livré devant les participants à la conférence, vendredi midi. Outre d'avoir rappelé la position du gouvernement du Québec sur la souveraineté et d'avoir insisté sur l'existence du peuple et de la nation québécoise, M. Bouchard aurait, aux yeux de M. Dion, parlé comme si les Québécois n'étaient pas Canadiens.

Pour en convaincre les journalistes, le ministre a cité un passage du discours de M. Bouchard où celui-ci parle de «nos amis Canadiens», en excluant les Québécois francophones, puisque le premier ministre dit d'eux qu'ils partagent la langue de nos voisins américains.

Présent samedi à la conférence, M. Bouchard a refusé de répondre à ces accusations. Le député bloquiste Daniel Turp a toutefois rappelé ironiquement que l'ancien premier ministre Robert Bourassa parlait fréquemment des Canadiens des autres provinces comme de nos partenaires ou de nos voisins, sans que personne ne s'en soit formalisé.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

des conservateurs. Le Bloc québécois est resté le premier parti fédéral au Québec, tout en ayant perdu des plumes aux mains des libéraux et du PC. L'Ontario a maintenu son titre officiel de province gouvernante en confiant à nouveau le balai au PLC et l'Ouest a renforcé son appui au Reform, qui y demeure toutefois cantonné.

L'effet de cette polarisation géographique n'est pas à négliger. Alors que dans les parlements «traditionnels» les divergences régionales avaient tendance à être conciliées ou gommées en privé, à l'intérieur des caucus des grands partis, elles pourraient cette fois être mises en lumière de façon beaucoup plus crue.

Quant aux libéraux, fragilement maintenus dans leur statut de seul parti véritablement pancanadien, ils détiennent une majorité trop mince pour être confortable, et on peut s'attendre à ce qu'ils cherchent à diviser pour régner. Comme Jean Chrétien l'a fait au cours de la campagne électorale, ils se présenteront comme la voix de la modération et seront servis par la présence devant eux de la droite financièrement austère et de la gauche dépensière, autant que par les partisans du plan A et du plan B en matière d'unité nationale.

A quoi ressemblera cette session? Le discours du Trône ne devrait pas présenter de grands bouleversements. Déjà, M. Chrétien a manifesté sa volonté de maintenir le cap en nommant un cabinet à peu de choses près inchangé. Et si le passé est garant de l'avenir, on entendra mardi un rappel des grandes orientations du Livre rouge. Il reste notamment à voir si, le déficit diminuant à un rythme plus rapide que prévu, des indications plus détaillées seront données quant à l'utilisation des surplus à venir, un thème sur lequel tous les partis d'opposition promettent de talonner le gouvernement au cours des prochains mois.

Chez ces partis d'opposition, on s'entend sur un élément: l'abondance des formations en place forcera chacune d'elles à travailler un peu plus à se démarquer. A cet égard, la période des questions, moment fort des débats parlementaires — et qui durera de 45 minutes, le temps étant maintenant divisé inégalement en quatre plutôt qu'en deux —, gagnera certainement encore en ce que certains appellent intensité et d'autres esbroufe pour la galerie.

«Il faudra changer la quantité pour la qualité. Il ne faut pas perdre de vue la substance, mais on devra être plus "punché", dit Rahim Jaffer, nouveau député d'Edmonton-Strathcona et porte-parole du caucus réformiste sur les questions québécoises. Le Reform s'est d'ailleurs doté d'un mini-cabinet fantôme de cinq membres pour le seul dossier de l'unité nationale.

Pour les réformistes, le statut d'opposition officielle sera l'occasion de prendre plus de place, bien sûr, mais aussi — et encore une fois, pourrait-on dire — de tenter d'améliorer son image. A cet égard, M. Jaffer note que le Reform compte désormais quatre membres issus de communautés culturelles et qu'un effort supplémentaire sera fait pour que le plus grand nombre de députés possible apprennent le français.

S'il entend demeurer intraitable en matière de justice criminelle et de fiscalité, le Reform se retrouve par ailleurs dans une position nouvelle en matière d'unité nationale. Le gouvernement libéral a en effet récemment décidé de l'inclure dans sa stratégie: il gagne ainsi en influence, mais perd en possibilités d'attaques aux Communes. «Pour la première fois, le gouvernement a essayé de travailler avec nous; son plan B, mais aussi son plan A se rapprochent de notre position. Il est important de rester critique, on ne sacrifiera pas nos principes, mais on va travailler ensemble un peu plus», dit M. Jaffer.

Au Bloc québécois, on affirme que la perte du titre d'opposition officielle n'est pas un drame. «On n'aura plus à assumer un certain rôle institutionnel quant à la vice-présidence des comités, à la direction de certains travaux de la Chambre, à la représentation de groupes canadiens qui venaient voir le Bloc parce qu'ils ne se retrouvaient absolument pas dans le Reform. On pourra plus se concentrer sur les dossiers proprement québécois», dit le chef du Bloc, Gilles Duceppe.

Parmi ceux-ci: la compensation exigée par Québec au titre de l'harmonisation de la TPS, l'envahissement du fédéral dans certaines sphères de compétences provinciales — une stratégie jeunesse d'Ottawa est attendue —, mais surtout «le respect des institutions démocratiques du Québec», mis à mal par le plan B et le renvoi en Cour suprême.

Du côté du NPD, les thèmes prioritaires de la session sont clairs: création d'emplois, soins de santé, éducation, pauvreté. Le parti a retrouvé son statut de parti reconnu après un intermède d'un mandat, et la leader Alexa McDonough assure qu'il n'aura aucune difficulté à ressortir avantageusement du ménage à cinq. «Il y a cinq partis, mais il y en a seulement un qui est de gauche, dit-elle. Notre voix et notre influence ont manqué à beaucoup de gens. Les gens veulent un Parlement avec une conscience, et nous pouvons faire en sorte que ce soit le cas.»

Enfin, chez les conservateurs, le 2 juin a marqué, espère-t-on, la fin d'une pénible traversée du désert. Ses sujets de prédilection: la gestion des surplus, tant budgétaires que de la caisse d'assurance-emploi, en vue d'allègements fiscaux et de baisses de cotisations, mais surtout le leadership, thème cher à Jean Charest pendant la dernière campagne. Le leadership dont, justement, le PC accuse M. Chrétien de ne pas faire preuve dans le dossier de l'unité nationale.

Charest ou la «véritable opposition»

Ottawa (PC) — Le chef conservateur, Jean Charest, se dit prêt à assumer le rôle d'une «véritable opposition». M. Charest aura attendu pendant quatre ans le moment où il entrera à la Chambre des communes comme chef d'un parti officiel, ce matin.

Avec leur caucus fort de 20 membres, les conservateurs ont décuplé leur représentation à la Chambre des communes par rapport au Parlement précédent. Il manquait alors au caucus, qui ne comptait que deux députés, 10 autres membres pour pouvoir être officiellement reconnu comme parti et pouvoir participer à la période des questions, une importante tribune pour l'opposition.

M. Charest a rencontré les membres de son caucus hier pour se préparer en prévision du retour des députés aux Communes.

«Pour la première fois en quatre ans, le Parti progressiste-conservateur du Canada aura une voix à la Chambre des communes, une voix nationale», a déclaré M. Charest.

«Pour la première fois en quatre ans, a-t-il poursuivi, le gouvernement du Canada devra rendre des comptes à propos de ses décisions, et pour la première fois en quatre ans, nous allons parler des vraies questions qui préoccupent les Canadiens.»

Ces questions comprennent l'emploi, le chômage chez les jeunes, la santé et la réforme du régime de pension. En arrière-plan, l'unité nationale sera également une préoccupation importante, a-t-il dit.

EURO «Le débat se fera sur l'Italie»

SUITE DE LA PAGE 1

vestisseurs et les gestionnaires de capitaux? «L'euro se fera!», n'hésite pas à trancher le triomphaliste ministre délégué aux Affaires européennes, Pierre Moscovici.

Même optimisme dans les milieux économiques. Un sondage récent de la firme de courtage Merrill Lynch montre que 70 % des grands gestionnaires de fonds prévoient que 11 des 15 pays de l'Union participeront au premier round de l'euro.

«La reprise économique laisse penser que presque tous les membres respecteront le critère d'un déficit budgétaire de moins de 3 % du PIB», dit Jacques Le Cacheux. Reste la dette publique qui, selon le traité de Maastricht, devrait être en dessous de 60 % du PIB... «Mais comme presque tous les pays [sauf la France] sont plus endettés, on doit s'attendre à ce que le Conseil européen fasse preuve de jugement et interprète les critères en tendance, comme le permet le traité.»

Si le climat actuel se confirme, dit le spécialiste, seuls le Royaume-Uni, le Danemark et la Grèce ne seront pas au rendez-vous. Le Danemark en a décidé ainsi par référendum. Le Royaume-Uni doit prendre une décision d'ici la fin de 1997. Quant à la Grèce, sa situation économique rend son adhésion impossible.

«Le débat se fera sur l'Italie, qui sera certainement très proche d'atteindre le critère des 3 %. Si l'Italie passe, l'Espagne et le Portugal suivront, et nous aurons un euro à onze, ce qui peut avoir un effet d'entraînement important.»

L'inconnue allemande

Mais tous ne commencent pas à cet optimisme soudain. Reste une inconnue, et elle est de taille. L'Allemagne est gagnée par la morosité. Le chômage stagnant a encouragé les dirigeants des quatre principaux Länder à partir en guerre contre l'euro. Le président de la Bundesbank a même dit cet été que son report ne serait pas un drame.

A Hambourg ces jours-ci, les candidats à de simples élections régionales n'hésitent pas à accuser l'euro de tous les maux. La section locale du Parti social-démocrate réclame un référendum sur le sujet, contrairement à l'opinion de son leader national, Oskar Lafontaine.

Depuis des années, les partisans de l'euro en Allemagne ont rarement dépassé 35 % de la population. Mais le pays

n'a-t-il pas adhéré à l'OTAN malgré l'opposition massive de la population, par un simple vote du Bundestag?

Depuis deux semaines, les partisans de l'euro fourbisent leurs armes. Même en sérieuses difficultés politiques, le chancelier Kohl vient d'affirmer sa détermination à mettre tout son poids dans la balance. Nul doute qu'il aimerait passer à l'histoire comme le père simultané de la réunification allemande et de l'Europe.

La stratégie coule de source. Les élections fédérales n'ayant pas lieu avant septembre 1998, il s'agit d'ici là de présenter l'euro comme une affaire réglée, le mois de mai prochain étant tout naturellement désigné comme le point de non-retour.

Les dirigeants du Parti chrétien-démocrate publiaient la semaine dernière un long manifeste expliquant que l'euro est dans l'intérêt de l'Allemagne. Ils soutiennent que la première économie européenne a des responsabilités particulières pour avoir amené ses partenaires à se donner des politiques monétaires moins laxistes. Pour la première fois, les dirigeants allemands se montrent ouverts à ce que l'Italie et l'Espagne adhèrent à l'euro.

«Le cercle des pays qui participeront dès le départ à l'union monétaire sera plus vaste que nous le pensions au départ», déclarait cette semaine Karl Lamers, le porte-parole du groupe parlementaire de la coalition au pouvoir, CDU-CSU.

Le sommet franco-allemand de Weimar a beau s'être achevé hier sur une cordiale poignée de main, des divergences demeurent pourtant entre la France et l'Allemagne. Les deux pays ne sont pas prêts à donner la pleine marge de manœuvre à la Banque centrale européenne. Les Allemands fonctionnent depuis longtemps à l'américaine, laissant une grande autonomie à la Bundesbank. La force du mark leur suffit amplement. Les Français ne dédaigneraient pas de leur côté garder un contrôle politique des orientations monétaires.

Mais on voit mal comment les Français pourraient longtemps tenir tête aux Allemands sur cette question. Les quinze ont rappelé la semaine dernière que les ministres des Finances ne pourront intervenir dans la politique des changes que dans des «cas exceptionnels».

«Dans six mois, l'euro sera virtuellement irréversible», dit Jacques Le Cacheux. Ce qui n'exclut pas les revirements

de conjoncture. «Les pays s'engageront à défendre la parité entre leurs monnaies, mais encore faudra-t-il qu'ils le fassent.» La crainte de voir l'inflation renaître en Allemagne pourrait par exemple entraîner une hausse des taux d'intérêt et créer des remous dans le système monétaire européen. Mais au final, croit l'économiste, «la décision sera en bonne partie politique».

Même les Anglais...

L'optimisme monétaire aurait même gagné la Grande-Bretagne qui est, depuis l'arrivée des travaillistes à Westminster, beaucoup moins allergique à tout ce qui touche de près ou de loin l'euro.

Même s'il est plus probable que la Grande-Bretagne y adhère plutôt vers 2002, la Chambre de commerce britannique ne cesse de talonner le gouvernement pour qu'il se donne une stratégie en ce sens. Avec un niveau de popularité inégalé et deux victoires aux référendums écossais et gallois, Tony Blair pourrait-il précipiter les choses?

On s'attend plutôt à ce que le gouvernement britannique laisse l'euro prendre son envol et annonce son intention ferme de rejoindre les pays européens une fois la nouvelle monnaie fermement établie. Une façon de concilier la traditionnelle prudence britannique et la conviction que l'histoire ne repasse jamais les plats.

